

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité - Justice



Office National de la Statistique (ONS)



**Recensement Général de la Population et de
l'Habitat (RGPH), 2013**

Bureau Central du Recensement (BCR)



**Chapitre 8 : Alphabétisation, scolarisation et fréquentation
scolaire**

avril, 2015

Table des matières

Table des matières	2
Liste des figures	4
Liste des tableaux	4
Liste des tableaux annexes	5
Les sigles et les abréviations	6
Résumé analytique	7
Introduction	9
8.1. Contexte et présentation de l'Education en Mauritanie	9
8.2. Approche méthodologique	11
8.2.1. Méthodologie de collecte	11
8.2.2. Méthodologie d'analyse	12
8.3. Concepts et définitions	12
8.4. Alphabétisation	12
8.4.1. Situation générale de l'alphabétisation	12
8.4.2. Disparités du niveau d'analphabétisme	13
8.4.2.1. Selon le milieu de résidence et le sexe	13
8.4.2.2. Selon la wilaya et le sexe	14
8.4.3. Evolution du taux d'analphabétisme	16
8.4.3.1. Selon les milieux de résidence	16
8.4.3.2. Selon la wilaya	17
8.4.4. Structuration de l'analphabétisme par âge	18
8.4.5. Alphabétisation en langues maternelles	19
8.4.6. Analphabétisme selon les principales villes (capitales régionales)	20
8.5. Niveau d'instruction	21
8.5.1. Le stock éducatif en Mauritanie	21
8.5.2. Disparités du niveau d'instruction selon la Wilaya	22
8.5.3. Stock éducatif dans les grandes villes du pays	23
8.5.4. Evolution du niveau d'instruction selon la résidence entre 1988 et 2013	24
8.5.5. Diplômes les plus élevés obtenus	25
8.6. Fréquentation scolaire	26
8.6.1. Taux Brut de Scolarisation (TBS)	27
8.6.1.1. Dans le fondamental	27

8.6.1.2.	Dans le secondaire	27
8.6.1.3.	Evolution du Taux Brut de Scolarisation selon le milieu de résidence	28
8.6.1.4.	Evaluation du Taux Brut de Scolarisation selon la wilaya	30
8.6.2.	Taux Net de Scolarisation (TNS)	32
8.6.2.1.	Dans le fondamental	32
8.6.2.2.	Dans le secondaire	33
8.6.2.3.	Evaluation du Taux Net de Scolarisation selon la wilaya au fondamental	35
8.6.2.4.	Evaluation du Taux Net de Scolarisation selon la wilaya au secondaire	35
8.7.	Comparaison avec les statistiques du Ministère de l'Education nationale	36
	Conclusion	38
	Recommandations	39
	Bibliographie	41

Liste des figures

	Page
Figure 8.1 : Disparité du Taux d'analphabétisme selon la résidence et le sexe	14
Figure 8.3 : Taux d'analphabétisme par âge et selon le sexe	19
Figure 8.4 Taux Net de Scolarisation selon le milieu de résidence	32
Figure 8.5 Taux Net de Scolarisation au secondaire	34
Figure 8.6 Comparaison des TBS en fonction des sources de données	37

Liste des tableaux

	Page
Tableau 8.1 : Taux d'analphabétisme selon la Wilaya et le sexe	15
Tableau 8.2. Evolution du taux d'analphabétisme par âge selon le sexe et les RGPH2013	16
Tableau 8.3 : Evolution des taux d'analphabétisme selon wilaya	18
Tableau 8.4 : Répartition des effectifs des personnes alphabétisés en langue Maternelle selon le milieu de résidence et le sexe	20
Tableau 8.5. Taux d'analphabétisme dans les principales villes (capitales régionales)	20
Tableau 8.6. Taux du niveau d'instruction de la population 6 ans et plus selon le sexe	22
Tableau 8.7. Evolution du niveau d'instruction entre 2000 et 2013	24
Tableau 8.8. Répartition de la population 10 ans et plus selon le diplôme et le sexe	26
Tableau 8.9. Taux brut de scolarisation dans le fondamental	27
Tableau 8.10. Taux Brut de Scolarisation au secondaire	28
Tableau 8.11. Evolution du taux brut de scolarisation dans le fondamental	28
Tableau 8.12. Evolution du Taux de scolarisation au secondaire selon Le milieu de résidence	29
Tableau 8.13. Taux brut de scolarisation selon la wilaya dans le fondamental	30
Tableau 8.14. Taux brut de scolarisation selon la wilaya dans le secondaire	31
Tableau 8.15 Taux net de Scolarisation dans le fondamental	33
Tableau 8.16. Taux Net de Scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence	34
Tableau 8.17. Taux Net de Scolarisation au fondamental selon la wilaya	35
Tableau 8.18. Taux Net de Scolarisation au secondaire selon la wilaya	36

Liste des tableaux annexes

	Page
Tableau A.1. Répartition de la population masculine de 6 ans et plus selon La wilaya, le niveau d'instruction, RGPH2013	42
Tableau A.2. Répartition de la population féminine de 6 ans et plus selon La wilaya, le niveau d'instruction, RGPH2013	43
Tableau A.3. Population des principales villes selon le niveau d'instruction	44
Tableau A.4. Répartition de la population de 6 ans et plus dans le milieu Urbain et le niveau d'instruction et le sexe, RGPH2013	45
Tableau A.5. Répartition de la population de 6 ans et plus dans le milieu Rural, le niveau d'instruction et le sexe, RGPH2013	46
Tableau A.6. Répartition de la population de 6 ans et plus dans le milieu Nomade, le niveau d'instruction et le sexe, RGPH2013	47
Tableau A.7. Poids démographique des élèves et étudiants selon la wilaya, Le milieu et le sexe, RGPH2013	48
Tableau A.8. Fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans selon la wilaya, RGPH2013	49
Tableau 8.9. L'évolution du TBS, par wilaya et par sexe, entre 2001/02 et 2011/12	50
Tableau A.10. Comparaison des TBS au primaire	51
Tableau A.11. Comparaison des TBS au secondaire MEN/RGPH	52

Les sigles et les abréviations

BAC : Baccalauréat

BEPC : Brevet d'Etude de Premier Cycle

BTS : Brevet Technique Supérieur

CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique

CEP : Certificat d'Etude Primaire

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

DEA : Diplôme d'Etude Approfondie

DEUG : Diplôme d'Etude Universitaire Générale

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TNS : Taux Net de Scolarisation

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

PNDSE : Programme National de Développement du Secteur de l'Education

UNESCO : Commission des Nations Unies pour les Sciences et la Culture

Résumé analytique

A l'instar de la communauté internationale, la Mauritanie a souscrit à l'engagement de Jomtien, renouvelé à Dakar en 2000, à savoir octroyer à toute génération d'enfants une Scolarisation Primaire Universelle afin de lui permettre d'acquérir l'alphabétisation irréversible au terme de ce cycle.

En dépit de la volonté politique manifestée tant sur le plan technique que financier, les progrès enregistrés en termes de scolarisation et de lutte contre l'analphabétisme restent mitigés. En effet, les ressources domestiques en faveur de l'éducation ont nettement augmenté avec un niveau de financement extérieur relativement important grâce à une politique sectorielle ambitieuse.

Ces efforts ont certes impacté sur les résultats obtenus en matière de scolarisation et de lutte contre l'analphabétisme, mais le niveau d'analphabétisme reste encore élevé. Les actions en faveur de l'alphabétisation ont permis toutefois de réduire les taux d'analphabétisme à tous les niveaux. Le taux d'analphabétisme est passé de 47% en 2000 (RGPH 2000) à 36,3% en 2013.

En termes de genre, l'analphabétisme touche beaucoup plus les femmes que les hommes. Quelque soit le milieu, un écart de dix (10) points sépare toujours le taux d'analphabétisme des hommes et celui des femmes. C'est ainsi qu'on a pour le milieu urbain 16,8% contre 25,8%, en milieu rural, 47,4% contre 55,1% et pour le milieu nomade 63,7% contre 68,8%.

Les disparités selon les wilayas sont très marquées, un écart de cinquante-cinq (55) points sépare le taux d'analphabétisme de la wilaya la moins analphabète, Inchiri avec 10,9% à la wilaya la plus analphabète, Guidimagha avec 64,8%.

Les populations résidant dans le milieu nomade sont les plus touchées par l'analphabétisme. En effet, plus de 66,0% des nomades sont analphabètes contre 51,6% en milieu rural et 21,2% en milieu urbain.

Au plan de l'instruction, les données du RGPH 2013 révèlent que 31% de la population âgée de 6 ans et plus ont déclaré n'avoir aucun niveau. La majorité de la population 64,7%, ont atteint le primaire, seulement 7,7% le collège et 5,2% le lycée. L'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur pourtant vecteur du développement enregistrent des scores très faibles, respectivement de 2,5% et 0,31%.

Au niveau de l'instruction, on observe des écarts en termes de wilaya, du milieu de résidence et en genre. Ces écarts sont toujours en faveur des hommes.

De façon globale le niveau de fréquentation scolaire est encore faible même si des améliorations sont observées depuis quelques années grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics avec l'appui des partenaires au développement.

En terme de couverture scolaire, les Taux Brut de Scolarisation dans les deux ordres d'enseignement sont encore faibles malgré la progression observée : au primaire, le TBS est de 72,4% et 31% au secondaire.

L'amélioration de l'offre scolaire par des efforts de construction, d'équipement et de recrutement et de formation des enseignants a permis de faire progresser considérablement la

scolarisation des enfants mauritaniens d'une façon générale et d'une façon particulière celle des filles. Les résultats sont manifestes quand on enregistre actuellement la parité au fondamental et les écarts entre filles et garçons sont considérablement réduits au secondaire.

Les disparités selon le milieu de résidence et selon la wilaya existent et doivent sensibiliser les autorités et les partenaires au développement pour maintenir et renforcer leurs actions en faveur de la scolarisation en direction du monde rural et nomade. La conjugaison des efforts favorisera la progression vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour Développement et le développement équitable de l'ensemble de la population mauritanienne.

Introduction

L'éducation est considérée universellement comme un droit humain (ONU, New-York, 1948) et constitue un indicateur de bien-être et véritable levier en matière de développement. Le premier engagement de la communauté internationale à assurer l'instruction primaire pour tous, remonte à la Conférence Mondiale de JOMTIEN en Thaïlande du 5 au 9 mars 1990.

L'article 1 de sa Déclaration "Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux" stipule : «Toute personne, enfant, adolescent ou adulte doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux. Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression écrite, calcul, résolution des problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre...».

Cet engagement a été réitéré au Forum Mondial sur l'Education, tenu à Dakar en Avril 2000, puis repris en Septembre 2000 à travers les Objectifs de la Déclaration du Millénaire (ODM, 2000).

C'est donc dans cet esprit, que huit grands objectifs dits « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD) ont été fixés. Ces objectifs doivent concourir notamment à éradiquer l'extrême pauvreté, établir l'égalité des sexes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, et assurer la durabilité des ressources environnementales.

Pour la Mauritanie, les idéaux véhiculés par les OMD s'inscrivent dans les objectifs des politiques sectorielles déjà en cours de préparation ou de mise en œuvre dans le pays. Ce qui a favorisé l'adoption rapide de deux documents stratégiques de politique sectorielle. Il s'agit notamment du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) (2001-2015) et du Programme National de Développement du Secteur Educatif phase I (PNDSE I : 2001-2010 et PNDSE phase II 2011-2020).

8.1. Contexte et présentation de l'Education en Mauritanie

Cinq départements ministériels interviennent directement dans le système éducatif. Il s'agit du Ministère de l'Education Nationale (enseignement général primaire et secondaire), du Ministère de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle (enseignement technique et professionnel), du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (enseignement général supérieur), du Ministère de l'Orientation Islamique, de l'Enseignement Originel et de l'Alphabétisation (enseignement originel et alphabétisation) et le Ministère des Affaires Sociales et de la Femme (préscolaire).

L'enseignement traditionnel réalisé dans les mahadras et très souvent informel, vient s'ajouter aux composantes du système éducatif et marque par son importance, l'une des particularités de l'éducation en Mauritanie.

L'enseignement formel introduit dès le début de la colonisation a connu plusieurs réformes visant à l'adapter au contexte socioculturel du pays et apporter des améliorations significatives en termes d'accès, de qualité et d'équité.

La première réforme du système éducatif formel date de 1967 ; elle visait à consolider l'enseignement de la langue arabe et à définir le contenu et la durée des différents niveaux d'enseignement. La deuxième réforme est adoptée en 1973 avait pour but principal de faire de la langue arabe la première langue d'enseignement. La troisième engagée en 1977 devait permettre de généraliser l'enseignement de l'arabe et de créer un Institut des langues dans le cadre de la promotion des autres langues nationales.

La dernière réforme, en cours actuellement adoptée par la loi n° 99-012 du 26 avril 1999 vise à consolider les acquis du passé tout en engageant résolument le système éducatif mauritanien sur la voie de l'ouverture. Pour ce faire, la réforme dite 'réforme 99' porte sur :

- L'unification du système éducatif par la mise en place d'une filière unique utilisant l'arabe et le français (le français pour l'enseignement des disciplines scientifiques),
- Le renforcement de l'enseignement du 1er cycle de l'enseignement secondaire par l'ajout d'une année d'étude supplémentaire et de l'enseignement scientifique par l'introduction des sciences physiques et de l'informatique dès la 4^{ème} année de ce cycle,
- Le renforcement de l'enseignement des langues étrangères par l'introduction de l'enseignement de l'anglais dès la première année du 1^{er} cycle secondaire,
- Des mesures d'accompagnement sont prévues pour faciliter la transition entre la nouvelle réforme et l'ancienne, notamment l'augmentation des horaires du français dans les filières arabes et l'arabe dans les filières bilingues.

Au cours des dernières années des efforts importants ont été déployés par les différents départements en charge de l'éducation pour l'amélioration de l'offre scolaire. Ce qui a contribué favorablement à la performance enregistrée en termes de scolarisation. La qualité s'est certes, améliorée mais des efforts sont en à fournir dans ce domaine. Si la parité entre filles et garçons est acquise au fondamental, dans les autres ordres d'enseignement, les écarts restent encore non négligeables.

L'expansion de la scolarisation est devenue effective mais, elle rencontre plusieurs obstacles parmi lesquels on peut mentionner les pesanteurs socioculturelles et la pauvreté. Sur le plan culturel, l'accès des jeunes filles à l'école n'est pas encouragé par beaucoup de parents surtout dans le milieu rural et nomade. A ce facteur s'ajoute la pauvreté des ménages dont près de la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté. Ainsi la plupart des ménages sont incapables de faire face aux dépenses liées à la scolarisation des enfants. Ce qui explique parfois l'entrée précoce des enfants dans la vie active (secteur informel, commerce et agropastoral). L'insuffisance des infrastructures et des équipements éducatifs peut expliquer dans certaines zones les faibles niveaux d'instruction des populations. Enfin, il est important de souligner que le caractère nomade de la population influe négativement sur la scolarisation des enfants en Mauritanie.

8.2. Approche méthodologique

8.2.1. Méthodologie de collecte

L'un des objectifs du RGPH 2013 est la connaissance des caractéristiques de la population mauritanienne en matière d'alphabétisation, de niveau d'instruction et de fréquentation scolaire. Pour atteindre cet objectif, deux types de population ont été ciblées par le RGPH : les personnes âgées de 10 ans et plus et aussi les populations âgées de 6 ans et plus. Dans le questionnaire du recensement, les variables suivantes ont permis d'étudier l'éducation en Mauritanie :

- **Alphabétisation** : la population de référence est celle de 10 ans et plus. Une personne est dite alphabétisée si elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne (définition de l'UNESCO). Ainsi, l'alphabétisation consiste en un enseignement de la lecture, de l'écriture et de la compréhension dans une langue donnée. Dans le questionnaire destiné aux ménages, à la colonne 21, rubrique "langues lues et écrites", l'agent recenseur devait poser la question suivante : Quelles sont les langues que (NOM) peut lire ou écrire, y compris les langues nationales ? Selon les réponses, il devait encercler le code correspondant à la déclaration faite par la personne recensée et ceci selon la liste suivante : 000 : aucune, 001 : Arabe, 002 : Pulaar, 004 : Soninké, 008 Wolof, 016 : français, 032 : Anglais, 064 : Espagnol et 128 : Autre.
- **Niveau d'instruction** : la population de référence est celle âgée de 6 ans et plus. A la colonne 19, rubrique "Niveau d'instruction", l'agent recenseur pose la question suivante : Quel est le niveau le plus élevé atteint par (Nom) ? Il cochera le code correspondant au niveau déclaré par le candidat et ceci selon la liste suivante : 00 aucun, 11 coranique, 12 mahadra, 13 Programme d'alphabétisation, 21 crèche /maternelle, 22 primaire, 23 collège, 24 lycée, 25 université, 31 lycée technique, 32 établissement professionnel, 33 supérieur technique, 34 supérieur professionnel et 98 NSP.
- **Diplôme le plus élevé** : la population concernée est celle âgée de 10 ans et plus. A la colonne 20, rubrique "le diplôme le plus élevé", quel est le diplôme le plus élevé de (nom) ? l'agent chargé du recensement coche le code correspondant au diplôme correspondant dans la liste suivante : 00 aucun, 10 certificat d'étude primaire, 11 brevet, 12 baccalauréat, 13 DEUG, 14 licence, 15 maîtrise, 16 ingénieur, 17 master, 18 magister/DESS, 19 doctorat, 20 CAP/formation professionnelle, 21 brevet technique (BT), 22 brevet technique supérieur (BTS), 23 baccalauréat technique, 24 CAP enseignant fondamental, 25 CAP enseignant secondaire et 26 NSP.
- **Fréquentation scolaire** : la population de référence est la population de 6 ans et plus. A la colonne 18, rubrique "fréquentation scolaire", les agents recenseurs devaient d'abord poser la question suivante : "est ce que (NOM) fréquente actuellement un établissement scolaire (moderne ou traditionnel) ?". Selon la réponse, ils devaient encercler le code correspondant à la réponse : 1 = Oui; 2 = Non.

8.2.2. Méthodologie d'analyse

Deux méthodes d'analyse statistique ont été utilisées dans le cadre de cette étude :

- la première est essentiellement descriptive avec des procédures univariées et bivariées. Elle a permis de décrire et de mettre en évidence la sous-scolarisation des enfants et le faible taux d'alphabétisation, etc.) ;
- la deuxième a consisté à mettre en évidence une typologie des wilayas et de dégager les ressemblances et les oppositions.

8.3. Concepts et définitions

Une personne est dite alphabétisée si elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne (définition de l'UNESCO).

Taux d'alphabétisation : Le taux d'alphabétisation est le rapport de ceux qui savent lire, écrire et comprendre dans une langue quelconque, étrangère ou nationale, à la population en âge d'être alphabétisée (10 ans et plus dans le cadre RGPH 2013).

Taux d'analphabétisme : Le taux d'analphabétisme est le complément à l'unité du taux d'alphabétisation. Le taux d'alphabétisation varie selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence.

Taux Brut de Scolarisation (TBS) : Le taux brut de scolarisation (TBS) d'un degré donné à une date t est le rapport de l'effectif (sans distinction d'âges) présent à ce degré à la date t à l'effectif de la population en âge officiel d'être scolarisée à ce degré. Il est exprimé en pourcentage.

Taux Net de Scolarisation (TNS) : Le taux net de scolarisation (TNS) d'un degré donné à une date t est le rapport de l'effectif des élèves d'une tranche d'âge donnée (6-11 ans selon l'UNESCO ou 6-12 ans selon la Législation Scolaire) à la population totale de cette tranche d'âge. Il est exprimé également en pourcentage.

Indice de parité de genre : L'indice de parité de genre est le ratio d'un indicateur pour le sexe féminin sur celui correspondant au sexe masculin. Exemple : L'indice de parité de genre pour la scolarisation à l'école primaire est le ratio du Taux Brut de Scolarisation pour les filles au niveau primaire sur le Taux Brut de Scolarisation des garçons au niveau primaire.

8.4. Alphabétisation

8.4.1. Situation générale de l'alphabétisation

Dans son rapport mondial de suivi de l'éducation, l'UNESCO définit l'analphabétisme « comme l'incapacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un texte simple et bref traitant de faits en rapports avec sa vie quotidienne » et le rapport du PNUD 2011, classe la Mauritanie à la 160^{ème} place des pays dans la liste des pays selon les taux d'analphabétisme derrière l'Algérie à la 94^{ème} place avec 8,2% de taux d'analphabétisme, la Tunisie à la 130^{ème} place avec 22,3%, le Maroc à la 141^{ème} place avec 29,9% et devant le

Sénégal à la 170^{ème} place avec 50,3%, le Niger à la 179^{ème} place avec 71,3% et le Mali à la 182^{ème} place avec 73,8% de taux d'analphabétisme. Cette position du pays, même si elle est satisfaisante compte tenu du score des pays sud sahariens, est loin d'être confortable surtout par rapport aux pays du Maghreb. Ce qui a amené les pouvoirs politiques à adopter des stratégies qui convergent toutes vers une réduction considérable voire une éradication totale du fléau de l'analphabétisme.

C'est dans cette lancée que la Mauritanie a adopté la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) en plus des résolutions de la conférence de Jomtien en 1990 et du Forum de Dakar en 2000 qui militent toutes en faveur de l'Education Pour Tous (EPT). La mise en œuvre de toutes ces stratégies à travers le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et le Programme National de Développement du Secteur de l'Education (PNDSE I et II) a permis d'obtenir un impact positif marqué par le recul de l'analphabétisme dans le pays.

Les données du RGPH 2013 montrent que le taux d'analphabétisme de la Mauritanie se situe actuellement à 36,3%. Ce taux reste encore élevé quand plus du tiers de la population âgée de 10 ans et plus souffre encore de l'analphabétisme et ceci malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics et leurs partenaires dans le développement du secteur.

Notons cependant que l'entame de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (OMD ainsi que l'exécution du Programme National du Développement du Secteur Educatif (PNDSE), notamment ses programmes spécifiques d'alphabétisation et de scolarisation en faveur des filles, ont eu un impact positif sur la lutte contre l'analphabétisme. En effet, entre les périodes 2000 et 2013, le taux d'analphabétisme est passé de 46,9% à 36,3% soit une régression de plus dix (10) points. Ce qui est considérable quand on sait que les activités économiques pratiquées par les populations ainsi que les facteurs socioculturels qui organisent leur vie sont peu favorables à une alphabétisation de masse.

Les chiffres du RGPH 2013 montrent également que les femmes sont toujours les plus touchées par cet analphabétisme. En effet, les 41,0% des femmes mauritaniennes sont encore analphabètes contre 31,3% pour les hommes. Cette situation place les femmes comme étant la frange de la population la plus exposée à la pauvreté.

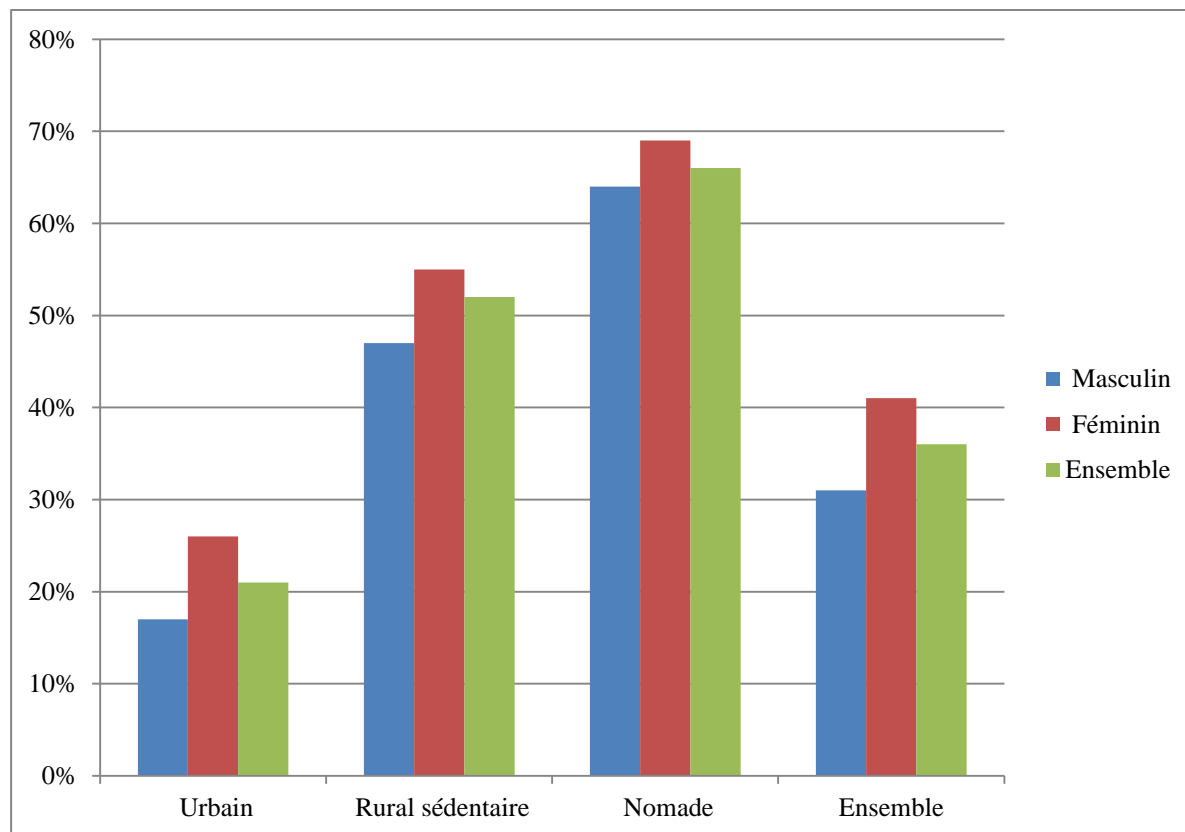
8.4.2. Disparités du niveau d'analphabétisme

8.4.2.1. Selon le milieu de résidence et le sexe

Les données de la figure 8.1, montre que le taux d'analphabétisme varie selon le milieu de résidence. Dans le milieu urbain seule une (1) personne sur cinq (5) reste encore touchée par l'analphabétisme soit 21,2%, alors que dans le milieu nomade deux (2) personnes sur trois (3) sont analphabètes soit 66,0%. Dans le milieu rural sédentaire, plus de la moitié de la population est analphabète (51,6%).

Ces disparités peuvent s'expliquer par l'influence négative des facteurs socioculturels mais aussi par l'inégale répartition des moyens et infrastructures des services sociaux de base.

Figure 8.1 : Disparité du Taux d'analphabétisme selon la résidence et le sexe



Source : RGP 2013

Quelque soit le milieu de résidence les femmes restent les plus touchées par l'analphabétisme. On enregistre 25,8% pour les femmes contre 16,8% pour les hommes en milieu urbain, 55,1% pour les femmes et 47,4% pour les hommes en milieu rural sédentaire et 68,8% pour les femmes contre 63,7% les hommes en milieu nomade.

8.4.2.2. Selon la wilaya et le sexe

La population de la Mauritanie est inégalement répartie sur le sol national. Le RGP 2013 montre que près de 3.471.040 habitants sont sédentaires et que seuls 1,9% sont encore nomades. La ville de Nouakchott a enregistré en 2013 près d'un million (958.399) habitants soit 27% de la population du pays.

Tableau 8.1 : Taux d'analphabétisme selon la Wilaya et le sexe (en %)

Wilaya	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Hodh charghi	45,5	52,8	49,5
Hodh Gharbi	47,9	52,7	50,5
Assaba	42,4	50,9	47,2
Gorgol	53,0	63,8	58,8
Brakna	37,2	47,1	42,7
Trarza	21,8	27,0	24,6
Adrar	21,6	26,8	24,3
Dakhlett Nouadhibou	11,2	15,5	13,0
Tagant	34,0	42,5	38,6
Guidimagha	58,1	70,8	64,8
11 Tirs Zemmour	10,0	15,8	12,5
Inchiri	8,6	14,7	10,9
Nouakchott	13,8	20,7	17,1
Ensemble	31,3	41,0	36,3

Source RGPH 2013

Le RGPH 2013 montre que la moyenne nationale du taux d'analphabétisme cache des disparités au niveau des wilayas. En effet, le tableau 8.1 permet de distinguer trois groupes de wilayas: les wilayas où plus de la moitié de la population est encore analphabète, les wilayas avec des taux se situant entre la moyenne nationale et un peu moins de la moitié de la population analphabète et le groupe de wilayas avec de faibles taux d'analphabètes.

Le premier groupe est constitué le Guidimagha avec un taux d'analphabétisme de 64,8%, le Gorgol avec 58,8% et le Hodh El Gharbi avec 50,5%. Le fort taux d'analphabétisme de ces wilayas peut s'expliquer par la nature des activités économiques et par la qualité des services offerts par les structures d'éducation. En effet, dans ces wilayas, les populations se consacrent principalement à l'élevage et à l'agriculture dont les activités sont peu compatibles avec l'enseignement formel. A cela s'ajoute l'influence négative des aspects socioculturels encore existants dans ces wilayas.

Le deuxième groupe est constitué par les wilayas du Nord et la ville de Nouakchott avec de très faibles taux d'analphabétisme. Plus de quatre (4) personnes sur cinq (5) habitants dans ces wilayas sont alphabétisées. L'Inchiri enregistre le taux d'analphabétisme le plus faible du pays avec 10,5% suivi du Tiris Zemmour avec 12,5% ; Dakhlett Nouadhibou avec 13,0%, et Nouakchott avec 17,1%. La wilaya de l'Adrar enregistre un taux d'analphabétisme de 24,3%. A ce groupe peut être rattachée la wilaya du Trarza (24,6%) qui depuis l'indépendance connaît de faibles taux d'analphabétisme. Les wilayas de ce deuxième groupe ont la caractéristique d'être des zones industrielles ou économiques.

Le troisième groupe est constitué par des wilayas où le taux d'analphabétisme est encore élevé. Il s'agit du Hodh El Charghi (49,5%), de l'Assaba (47,2%), du Brakna (42,7%) et du Tagant (38,6%). Dans ces wilayas, même si les efforts consentis ont commencé à avoir un

impact positif sur l’alphabétisation, les mesures d’encouragement de la scolarisation doivent être renforcées.

8.4.3. Evolution du taux d’analphabétisme

La comparaison du taux d’analphabétisme du RGPH 2013 à ceux enregistrés lors des recensements de 1988 et de 2000, montre que l’analphabétisme est en recul dans le pays. La figure 8.1 révèle que ce taux est passé de 61,4% en 1988 à 36,3% en 2013 soit une baisse de 25,5 points en 25 ans donc un (1) point par année. Cette régression de l’analphabétisme est le résultat des efforts considérables entrepris ces dernières années par le secteur de l’éducation.

8.4.3.1. Selon le milieu de résidence

La baisse régulière du taux d’analphabétisme constatée au niveau national dans les différents milieux de résidence, est plus marquée dans le milieu urbain qui pour la période allant de 1988 à 2013 a diminué de plus de la moitié. En effet, comme le montre tableau 8.2, le taux d’analphabétisme est passé de 45,7% en 1988 à 21,2% en 2013. Dans la même période, le milieu rural et le milieu nomade ont enregistré des baisses moins marquées : les taux ont baissé respectivement de 72,8% à 51,8% et de 81,1% à 66,0%.

Tableau 8.2. Evolution du taux d’analphabétisme par âge selon le sexe et les RGPH 2013

Groupe d’âges	1988			2000			2013		
	M	F	Ens.	M	F	Ens.	M	F	Ens.
10-14 ans	41,4	52,3	46,6	31,9	38,1	35	28,0	29,8	28,9
15-19	41,8	57,9	50,1	32,5	43,5	38,1	24,1	29,0	26,6
20-24	46,8	66,2	57,3	33,6	48,3	41,4	27,9	35,4	31,8
25-29	53,3	75	64,6	33,2	54,2	45,9	28,8	38,0	33,7
30-34	56	77,1	70,3	38,4	59,3	49,4	29,8	42,0	36,3
35-39	59,7	80,6	73,1	43,1	63,9	54	30,4	44,3	37,8
40-44	62,7	82,6	73,7	46,5	68,5	57,5	32,8	49,1	41,3
45-49	63,6	83,7	73,9	41,6	56,1	49	35,5	53,7	44,9
50-54	64,6	82,7	72,3	54	73,9	64	39,1	57,5	48,3
55-59	63,9	81,8	73,8	53,2	73,4	63	39,9	59,1	49,4
60-64	65,5	82	74	58	76,5	67,1	46,0	63,4	54,5
65-69	66,3	82	76,3	57,7	73,4	65,4	47,7	65,6	56,5
70-74	67,3	83,9	77,3	59,7	77,9	68,7	51,8	68,3	59,8
75 et +	68,3	84	77,3	58,5	74,9	67,4	56,0	70,3	63,0
Ensemble	52,2	70,1	61,5	39,2	54,2	46,9	31,3	41,0	36,3

Sources : RGPH 1988, RGPH 2000 et RGPH 2013

Les données du tableau 8.2 montrent également que la baisse des taux d'analphabétisme dans les différents milieux de résidence a été plus importante entre le RGPH 1988 et le RGPH 2000 qu'entre celui de 1988 et 2013. Dans la première période, les baisses sont toutes supérieures à 11,3 points dans tous les milieux, voire même 16,5 points pour le milieu urbain, alors que dans la deuxième période, elles sont toutes inférieures à 10 points voire même 6,6 points pour le milieu nomade.

Ce constat éloquent, invite les autorités à poursuivre les efforts consentis dans le domaine de l'éducation et à accorder encore plus d'importance au monde rural et nomade où les facteurs socioculturels et économiques entravant la scolarisation des enfants sont plus accentués.

Dans les différents milieux de résidence, on constate aussi que même si les femmes sont plus touchées par l'analphabétisme, l'évolution des taux varie selon les milieux. Dans le milieu nomade et urbain, la régression de l'analphabétisme est plus rapide chez les femmes que chez les hommes. Pour la même période (1988 et 2013), les femmes régressent de plus de 29 points (29,6 pour le milieu urbain, 29,1 pour le milieu nomade) alors que pour les hommes la régression est inférieure est de 19,4 points pour le milieu urbain et 21,2 pour le milieu nomade. Dans le milieu rural l'évolution de la régression reste toujours en faveur des femmes mais elle est moins marquée pour les deux autres milieux : 23,4 points pour les femmes contre 18 points pour les hommes.

8.4.3.2. Selon la wilaya

La comparaison entre les données du recensement 2000 et celui de 2013 montre que dans toutes les wilayas le taux d'analphabétisme est en baisse. L'importance de cette baisse varie d'une wilaya à une autre. En effet, pour l'ensemble des wilayas, la régression est significative et varie de 7 à 20 points sauf pour le Guidimagha où la baisse est même inférieure à un (1) point. Ainsi pour l'Inchiri et le Tiris Zemmour, on est passé respectivement d'un taux d'analphabétisme de 31,5% à 10,9% et 28,4% à 12,5%. Dans sept (7) autres wilayas la régression est supérieure à 10 points. Les wilayas du Brakna, du Trarza et de Nouakchott enregistrent respectivement une baisse de 9,5 points, 8,3 points et 7,6 points entre le RGPH 2000 et celui de 2013.

L'analyse de ces données comparatives révèle que le recul de l'analphabétisme est en partie lié à la masse des investissements publics dont ont bénéficié les wilayas. Certaines wilayas ont de part leur position stratégique (économique, administrative, historique ou géographique) ont bénéficié des améliorations considérables de leurs infrastructures leur permettant ainsi de fournir des services de base de qualité surtout dans le domaine de l'éducation. D'autres wilayas telles que le Guidimagha continue de subir les impacts négatifs des facteurs socioculturels peu favorables à l'alphabetisation de leur population.

Tableau 8.3 : Evolution des taux d'analphabétisme selon wilaya

Wilaya	2000			2013		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Hodh El Charghi	51,8	68,7	60,8	45,5	52,8	49,5
Hodh El Gharbi	57,8	70,2	64,6	47,9	52,7	50,5
Assaba	50,3	65,8	58,8	42,4	50,9	47,2
Gorgol	63,7	77,8	71,2	53	63,8	58,8
Brakna	44,5	59,1	52,5	37,2	47,1	42,7
Trarza	28,3	37,8	33,3	21,8	27	24,6
Adrar	32,2	36,5	34,5	21,6	26,8	24,3
D. Nouadhibou	19,7	30,4	23,8	11,2	15,5	13,0
Tagant	45,7	56,8	51,7	34	42,5	38,6
Guidimagha	58,7	71,1	65,1	58,1	70,8	64,8
Tiris Zemmour	22,1	36	28,4	10	15,8	12,5
Inchiri	30	33,2	31,5	8,6	14,7	10,9
Nouakchott	18,6	31,5	24,6	13,8	20,7	17,1
Ensemble	39,2	54,2	46,9	31,3	41	36,3

Sources RGPH 2000 et RGPH 2013

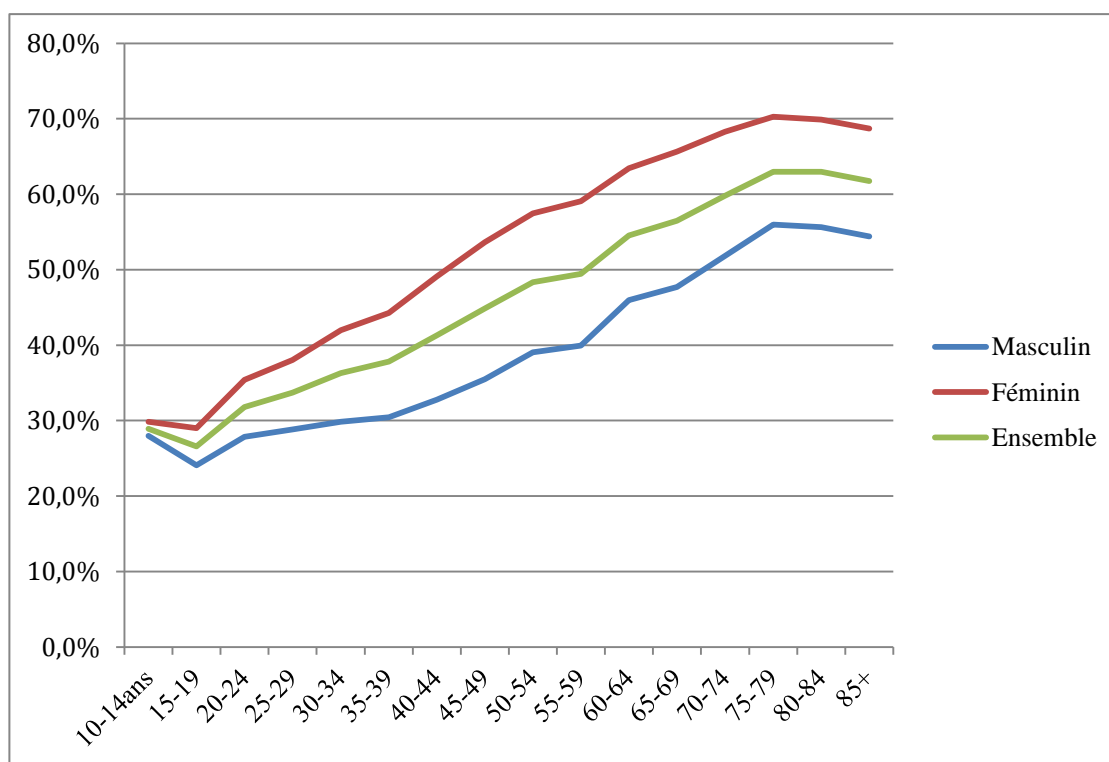
Dans la plupart des wilayas, l'évolution du taux d'analphabétisme a régressé plus rapidement chez les femmes que chez les hommes sauf pour l'Inchiri (21 points pour les hommes et 18,2 points pour les femmes) et l'Adrar (10,5 points pour les hommes et 9,2 points pour les femmes). Pour les autres wilayas, la différence entre la régression des taux d'analphabétisme des femmes et des hommes peut atteindre le double. C'est le cas du Hodh El Charghi 15,7 points pour les femmes contre 6,8 points pour les hommes et du Hodh El Gharbi 17,2 points pour les femmes contre 9,8 points pour les hommes.

8.4.4. Structuration de l'analphabétisme par âge

La figure 8.2 montre la structuration par âge de l'analphabétisme en 2013. On peut relever trois constats. Le premier est que moins du tiers (1/3) de la population âgée de moins de 25 ans est encore touché. En effet, seuls 31,8% de cette tranche d'âge sont analphabètes. Ce qui dénote une amélioration quand on sait que lors des RGPH 1988 et 2000, pour cette même tranche d'âge, les taux étaient respectivement 57,3% et 41,4%.

Le deuxième constat est que l'analphabétisme touche beaucoup plus les personnes âgées. Plus de la moitié des plus de 60-65 ans sont analphabètes. En effet, selon le RGPH 2013, 54,5% de cette tranche d'âge sont touchés par l'analphabétisme. Plus on monte dans les tranches d'âge, plus l'analphabétisme est important, 56,5% pour les 65-70 ans, 59,8% pour les 70-74 ans et 63% pour les 75-79 ans.

Figure 8.2 : Taux d'analphabétisme par âge et selon le sexe



Source : RGPH 2013

Le troisième constat est que l'analphabétisme, en plus d'être caractérisé par la vieillesse, est aussi féminin. Malgré les résultats des efforts énormes qui ont été déployés par les pouvoirs publics, les écarts entre les hommes âgés et les femmes âgées restent élevés et varient entre 17,9 points et 14,3 points. Pour la tranche d'âge des 65-70 ans, 47,7% des hommes sont analphabètes contre 65,6% pour les femmes et pour les plus de 70 ans 56,0% des hommes sont analphabètes contre 70,3% pour les femmes.

8.4.5. Alphabétisation en langues maternelles

Le tableau 8.4 du RGPH 2013 donne quelques informations sur les effectifs des personnes alphabétisées dans les langues maternelles. Les personnes alphabétisées dans ces langues sont estimées à 563.012. La forte majorité de ces individus alphabétisés en langues maternelles habitent dans le milieu urbain. Dans le milieu nomade peu de personnes sont alphabétisés en langues maternelles. Le tableau illustre aussi que les hommes sont plus alphabétisés en langues maternelles que les femmes.

La prédominance des hommes parmi les alphabétisés est réelle dans tous les milieux et devient plus accentuée en milieu nomade où plus de 71% des alphabétisés en langue maternelle sont des hommes contre moins de 29% pour les femmes.

Tableau 8.4 : Répartition des effectifs et pourcentage des personnes alphabétisés en langue maternelle selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	Effectif	273982	173274	447256
	Pourcentage	61,3	38,7	100,0
Rural	Effectif	71277	43599	114876
	Pourcentage	62,0	38,0	100,0
Nomade	Effectif	631	249	880
	Pourcentage	71,7	28,3	100,0
Total	Effectif	345890	217122	563012
	Pourcentage	61,4	38,6	100,0

Source : RGPH 2013

En milieu urbain les hommes alphabétisés en langues maternelle représentent 61,3% et les femmes 38,7%. Dans le milieu rural, les hommes alphabétisés en langue maternelle constituent 62% et les femmes 38% de cette population.

8.4.6 Analphabétisme selon les principales villes (capitales régionales)

Généralement c'est dans les grandes agglomérations urbaines que se concentrent les personnes alphabètes mais le phénomène de l'exode des masses rurales vers les grandes villes fait qu'il y'a toujours un apport régulier d'analphabètes.

Tableau 8.5 : Taux d'analphabétisme dans les principales villes (capitales régionales)

Ville	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Néma	14,5	26,3	20,6
Aïoun El Atrouss	18,0	23,5	21,1
Kiffa	21,9	32,7	27,9
Kaedi	31,3	44,0	37,9
Aleg	16,5	22,9	19,8
Rosso	21,0	30,4	25,8
Atar	11,8	18,0	15,0
Nouadhibou	10,5	14,9	12,3
Tidjikdja	15,4	23,8	20,1
Sélibabi	36,3	48,4	42,2
Zoueirat	6,7	11,9	8,9
Akjoujt	7,5	10,5	8,7
Nouakchott	13,8	20,7	17,1

Source RGPH 2013

Dans les villes telles que : Akjoujt (8,7%), Zoueirat (8,9%), Nouadhibou (12,3%) et Atar (15,0%), seule une personne sur dix (1/10) est encore frappée par l'analphabétisme. Ces villes sont suivies par celles de Nouakchott (17,1%), Aleg (19,8%), Tidjikdja (20,1%), Néma (20,6%) et Aïoun (21,1%), où seul un cinquième de la population est analphabète.

Seules les villes de Sélibay (42,2%) et Kaédi (37,9%) enregistrent un taux d'analphabétisme supérieur à la moyenne nationale.

Dans toutes les capitales régionales du pays, le taux d'analphabétisme des femmes est supérieur à celui des hommes. Les écarts varient entre 3 points à Akjoujt (10,5% pour les hommes contre 7,5% pour les femmes) et 12,7 points à Kaédi (31,3% pour les hommes et 44,0% pour les femmes). Ces écarts montrent que dans ces villes les hommes sont plus alphabétisés que les femmes.

8.5. Niveau d'instruction

8.5.1. Le stock éducatif en Mauritanie

Les données du tableau 8.6 ci-dessous montrent que plus de 31,1% de la population âgée de 6 ans et plus n'ont reçu aucune instruction. Ce taux cache des disparités réelles selon le genre. En effet, pour les femmes, 35,0% de la même tranche d'âge n'ont bénéficié d'aucune instruction contre 27,1% pour les hommes.

Les 20% de cette population âgée de 6 ans et plus a bénéficié d'une instruction coranique. L'absence des infrastructures adaptées à l'enseignement de la petite enfance fait que la proportion de la population âgée de 6 ans plus ayant fréquenté l'école maternelle ou les crèches est insignifiante et elle ne représente que 0,25%.

Pour l'enseignement formel, les données du RGPH 2013 montrent que près de 64,73 % de la population mauritanienne âgée de 6 ans et plus, ont fréquenté ou fréquentent encore le primaire. L'analyse des effectifs révèle que le taux des femmes de la tranche d'âge en question soit 28,23% est supérieur au taux des hommes de la même tranche d'âge 27,64% qui ont fait ou font encore cet ordre d'enseignement. Les efforts déployés par le secteur dans la promotion de la scolarisation des filles dans la dernière décennie ont eu un impact positif quant à l'instruction au primaire.

Pour l'enseignement secondaire général, (collège et lycée) 12,9% de la population âgée de 6 ans et plus ont atteint ce niveau d'instruction. Les populations qui ont le niveau d'instruction du collège sont estimées à 7,7% et celles qui ont le niveau du lycée 5,2%. Le déséquilibre genre est en faveur des hommes.

Pour l'université, seuls 2,5% de la population âgée de 6 ans et plus ont le niveau d'instruction universitaire (3,7% pour les hommes et 1,3 pour les femmes).

Tableau 8.6 : Taux du niveau d’instruction de la population 6 ans et plus selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Aucun	27,1	35,0	31,1
Coranique	20,5	19,3	19,9
Mahadra	4,9	2,9	3,9
Programme d'alphabétisation	0,5	0,9	0,7
Crèche/Maternelle	0,1	0,1	0,1
Primaire	27,6	28,2	27,9
Collège	8,5	6,9	7,7
Lycée	5,9	4,6	5,2
Université	3,7	1,3	2,5
Lycée technique	0,2	0,1	0,1
Etablissement Professionnelle.	0,1	0,1	0,1
supérieur technique	0,1	0,0	0,1
supérieur Professionnelle.	0,1	0,0	0,0
NSP	0,7	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2013

Pour l’enseignement technique et professionnel, tous les effectifs confondus, moins de 0,3% (0,15% pour le lycée technique ; 0,06% pour les établissements professionnels et le supérieur technique et 0,04% pour le supérieur professionnel) de la population âgée de 6 ans et plus ont déclaré avoir le niveau d’instruction de cet enseignement.

Rappelons que le RGPH 2013 a révélé que parmi cette population mauritanienne âgée de 6 ans et plus, un effectif de 18.309 individus soit 0,7 % n’ont pas spécifié leur niveau d’instruction. Le déséquilibre lié au genre est toujours en faveur des hommes à tous les niveaux d’instruction excepté pour celui du primaire.

8.5.2. Disparités du niveau d’instruction selon la Wilaya

Des écarts non négligeables s’observent d’une wilaya à une autre du point de vue du niveau d’instruction. En effet, sur les 868.882 personnes (368.233 hommes et 500.650 femmes) âgées de 6 ans et plus ayant déclaré n’avoir aucune instruction, 16,5 % habitent au Hodh El Charghi, 14,9 au Gorgol et 13,1 % à Nouakchott et seulement 0,2 % à l’Inchiri, 0,6% au Tiris Zemmour et 01,18 % en Adrar.

Au niveau maternel, la fréquentation la plus élevée est observée à Nouakchott (+41 %), au Gorgol (10 %) et à Dakhlett Nouadhibou (7,1%) et la plus faible au Tagant (1,15%), au Guidimagha (2%) et au Hodh El Gharbi (2,06%)

Sur 779.203 personnes de la population âgée de 6 ans et plus, ayant déclaré avoir le niveau du primaire, 69,8 % habitent à Nouakchott, 8,9% au Brakna, 7,9% au Gorgol, 7,8% au Hodh El Charghi alors que les wilayas de l’Inchiri, du Tiris Zemmour, de l’Adrar et du Tagant détiennent les plus faibles fréquences d’instruits du niveau primaires.

Au niveau secondaire général (collège et lycée), le RGPH 2013 montre que 51,4% de la population âgée de 6 ans et plus ayant ce niveau sont logés à Nouakchott. Les wilayas de Dakhlett Nouadhibou, de l’Adrar et du Trarza suivent avec 7,6%. Les taux les plus faibles d’instruits au niveau du secondaire général résident dans l’Inchiri, le Tagant et le Guidimagha avec respectivement : 1,2% ; 1,6% et 2,7%.

Les instruits de niveau supérieur sont également plus nombreux à Nouakchott avec 70,2% des effectifs suivi par le Trarza (5,85%), Dakhlett Nouadhibou (4,84%). Les plus faibles effectifs se localisent au Tagant (1,1%) et au Guidimagha (1,3%). Le RGPH 2013 montre que dans toutes les wilayas, les hommes sont proportionnellement plus instruits que les femmes.

8.5.3. Stock éducatif dans les grandes villes du pays

Le tableau 8.8 montre qu’il existe également des disparités de niveau d’instruction au niveau des grandes villes. Deux constats s’imposent :

Premier constat : les villes de Kaédi (19,3%), Nouadhibou (17,7%) et Kiffa (17,3%) se distinguent par des taux assez élevés de population âgée de 6 ans et plus n’ayant reçu aucune instruction.

Deuxième constat : les villes dites villes industrielles tels que Nouadhibou et Zoueirat renferment à elles seules près de la moitié des personnes ayant les diplômes les plus élevés. C’est ainsi que Nouadhibou enregistre 33,2% des personnes ayant le niveau du primaire, 33,5% niveau du secondaire général, 34,4% niveau secondaire technique et professionnel, 33,3% niveau universitaire et 28,8% niveau supérieur technique et professionnel. La ville de Zoueirat vient en seconde position du niveau d’instruction avec les données suivantes : niveau primaire 11,7% ; secondaire général 15,3% ; secondaire technique et professionnel : 39,9% ; universitaire : 13,9% et supérieur technique et professionnel 23,6%.

Les villes de Kaédi et de Sélibaby totalisent respectivement 24,8% et 19,4% des personnes qui n’ont pas spécifié leur niveau d’instruction.

8.5.4. Evolution du niveau d'instruction selon la résidence entre 1988 et 2013

Le tableau 8.7 montre que le niveau d'instruction varie selon le milieu de résidence. Dans le milieu rural et le milieu nomade plus de 40% de la population âgée de 6 ans et plus n'a bénéficié d'aucune instruction alors que dans le milieu urbain seuls 18% de la population de la même tranche d'âge déclarent n'avoir aucune instruction.

Tableau 8.7 : Evolution du niveau d'instruction entre 2000 et 2013

Niveau d'instruction	2000									2013								
	Urbain			Rural			Nomade			Urbain			Rural			Nomade		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Aucun	17	29	23	45	56	51	52	58	55	14,8	22	18	40	47	44	41	43	42
Coranique	12	12	12	17	13	15	34	31	33	16	17	16	24	21	23	51	50	50
Mahadra	4,3	1,4	2,9	4,6	1,9	3,2	2,2	0,6	1,5	4,9	2,8	3,9	5	3,1	4	1,4	0,6	1
Programme d'alphabétisation	4,8	5,5	5,1	5,2	6	5,6	3,7	3,8	3,8	0,5	0,9	0,7	0,4	1	0,7	0,1	0,2	0,2
Maternelle										0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0	0	0
Primaire	31	32	31	19	16	18	4,3	0,3	3,8	33	34	34	23	23	23	5,6	5,6	5,6
Collège	11	8,7	9,3	2,5	1,4	1,9	0,8	0,3	0,5	13	12	12	3,8	2,7	3,2	0,6	0,4	0,5
Lycée	11	7,7	9,9	2	0,8	1,3	0,5	0,2	0,4	10	8,7	9,3	1,5	0,8	1,2	0,2	0,2	0,2
Université	5,4	1,1	3,5	0,8	0,1	0,4	0,2	-	0,1	6,3	2,5	4,4	0,9	0,2	0,5	0,1	0,1	0,1
Lycée technique	0,4	0,1	0,3	0,1	-	-	-	-	-	0,4	0,1	0,3	0,1	0	0	0	0	0
Etablissement Professionnelle.	0,7	0,2	0,4	0,2	-	0,1	-	-	-	0,2	0,1	0,2	0	0	0	0	0	0
supérieur technique										0,1	0	0,1	0	0	0			
supérieur Professionnelle.										0,1	0	0,1	0	0	0			
ND	2,4	2,5	2,5	3,9	3,7	3,8	2,1	2,1	2,1	0,8	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source RGPH 2000 et RGPH 2013

Le RGPH 2013 a révélé que dans le milieu nomade plus de 50% de la population de la tranche d'âge en question n'a reçu que l'instruction coranique tandis que dans le milieu urbain plus de la majorité de la population a eu au moins une instruction du niveau primaire. En effet, 34% ont le niveau d'instruction primaire ; 21,3% niveau secondaire général (collège et lycée) et 4,4% niveau universitaire.

La comparaison entre le RGPH 2000 et le RGPH 2013 montre une évolution du niveau d'instruction et ceci dans tous les milieux de résidence. Par exemple, le taux des personnes déclarant n'avoir reçu aucune formation a régressé de 5 points dans le milieu urbain en passant de 23% en 2000 à 18% en 2013, dans le milieu rural sédentaire, ce taux a baissé de 7 points en passant de 51% à 44% et dans le milieu nomade il a régressé de 13 points en passant de 55% à 42%.

Le croisement des données du tableau 8.7 montre aussi que le niveau d'instruction dans les différents milieux de résidence a connu des améliorations même si elles sont très limitées. En

milieu urbain, le niveau primaire est passé de 31% à 34%, le collège de 9,3% à 12% et l'université de 3,5% à 4,4%. Dans le milieu rural, grâce à la politique de scolarisation et de création des collèges de proximité, le niveau primaire est passé de 18% à 23% soit une progression de 5 points.

L'analyse des différences par sexe du niveau d'instruction par milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, les écarts sont moins prononcés aussi bien dans le primaire que dans le secondaire général. D'ailleurs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir atteint le niveau primaire (34% contre 33%), même si leur poids est faible dans le secondaire et le supérieur. En revanche, le niveau d'instruction secondaire technique et professionnel, bien que moins important et peu développé en Mauritanie, semble attirer plus les garçons que les femmes. Il s'agit des écoles des métiers, les lycées et les collèges techniques. Les efforts de scolarisation des jeunes filles impulsés par les pouvoirs publics, le changement et l'évolution des mentalités de la population en faveur de l'instruction des enfants sont en train de porter leur fruit.

Par contre, en milieu rural et nomade, les écarts se réduisent certes mais sont encore importants en défaveur des femmes du fait, d'une part, du niveau élevé de l'analphabétisme, et d'autre part, de l'évolution lente des mentalités.

8.5.5. Diplômes les plus élevés obtenus

Au cours du RGPH 2013, la question suivante a été posée aux populations de 10 ans et plus : quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ? Cette information renseigne sur l'efficacité du système éducatif formel et sur la qualité des ressources humaines du pays ainsi que sur le niveau de qualification de la main-d'œuvre.

Sur l'ensemble des données recueillies, 1.906.140 individus soit plus de 3 mauritaniens sur 4, âgés de plus de 10 ans et plus, déclarent n'avoir aucun diplôme. La proportion des femmes dans ce groupe des sans diplôme est plus importante que celle des hommes.

Les 11,12% de la population interrogée affirment avoir obtenu le certificat d'Etudes Primaire (CEP) ou équivalent sanctionnant les études primaires contre 4,65% pour le Brevet (BEPC) et 1,85% pour le baccalauréat.

Les diplômes de l'enseignement supérieur (DEUG, technicien, ingénieur, licence, maîtrise, DEA et doctorat) ne représentent que 2,2%, ce qui est une conséquence du faible développement de l'enseignement supérieur dans le pays montrant ainsi l'importance des efforts à fournir dans ce secteur.

Tableau 8.8 : Répartition de la population 10 ans et plus selon le diplôme et le sexe

Diplôme le plus élevé	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	879.106	1.027.034	1.906.140
Certificat des études primaire	139783	126486	266270
Brevet	61670	50124	111794
Baccalauréat	30623	13771	44393
Deug	4023	1394	5417
Licence (3 ans après le BAC)	4315	1846	6161
Maîtrise	14089	4747	18836
Ingénieur	2263	177	2440
Master/ DEA	2710	663	3372
Magistère/ DESS	1264	220	1484
Doctorat	2522	244	2766
CAP formation professionnelle	3638	1407	5045
Brevet technique (BT)	4137	1520	5658
Brevet technique supérieur (BTS)	2436	658	3094
Baccalauréat technique	639	264	903
CAP Enseignement. Fondamental	548	325	873
CAP Enseignement secondaire	426	88	514
NSP	9.401	8.012	17.413
Total	1.163.594	1.238.980	2.402.574

Source : *RGPH2013*

Notons enfin que la population mauritanienne dans sa très grande majorité est moins scolarisée et par conséquent peu instruite. Ceci peut constituer un frein pour la participation aux activités économiques modernes. Le pays manque cruellement de cadres bien instruits et qualifiés dans plusieurs domaines de la vie socio-économique.

8.6. Fréquentation scolaire

La collecte des données relative à la fréquentation scolaire a été faite sur les populations en âge de scolarisation qui ont déclaré fréquenter encore un établissement d'enseignement général au moment du recensement 2013. Dans notre analyse nous allons donc nous intéresser particulièrement à l'enseignement primaire et secondaire.

Rappelons que la loi N°054.2001 portant obligation de l'enseignant fondamental stipule dans son article 1 que : "L'enseignement fondamental est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 (six) à 14 (quatorze) ans révolus pour une durée de scolarité au moins égale à 6 ans". La population 6-14 ans se situent donc au primaire et au secondaire.

Nous nous intéresserons particulièrement à deux principaux indicateurs à savoir le Taux Brut et le Taux Net de Scolarisation pour étayer notre analyse tout le long de ce paragraphe.

8.6.1. Taux Brut de Scolarisation (TBS)

8.6.1.1. Dans le fondamental

Les données du RGPH 2013, illustrées par le tableau 8.9, montrent que la scolarisation des enfants est encore faible. Près de trois enfants sur dix sont encore hors structure scolaire. Le taux brut de scolarisation au primaire est actuellement de 72,4% soit une augmentation de 28 points depuis le RGPH 1988 et de 4 points à partir du RGPH 2000. Cet indicateur révèle qu'au primaire, le TBS des filles (74,4%) est supérieur à celui des garçons et la comparaison entre les différents RGPH montrent que la scolarisation des filles a connu une progression très rapide passant de 39,6% en 1988 à 68,8% en 2000 et à 74,4% en 2013.

Tableau 8.9 : Taux brut de scolarisation dans le fondamental

Sexe	1988	2000	2013
Masculin	49,4	68,0	70,5
Féminin	39,6	68,8	74,4
Ensemble	44,7	68,4	72,4

Source RGPH 2013

L'amélioration de la scolarisation comme le démontre la progression des TBS aussi bien des filles que des garçons est rendue possible par une bonne mobilisation des ressources nationales au profit du recrutement des enseignants et par des investissements importants du PNDSE dans les constructions et les équipements scolaires. Toutes ces mesures ont permis de renforcer les capacités d'accueil et l'amélioration de l'offre scolaire. Ce qui a favorisé l'augmentation considérable des nouveaux inscrits et le maintien à l'école de plusieurs cohortes d'élèves.

Les vastes campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation et particulièrement celle des filles ont provoqué un changement progressif de mentalité de la population sur l'importance de l'école aussi bien pour les garçons que les filles.

Notons aussi que l'amélioration des TBS peut s'expliquer par le non-respect de l'âge légal dans l'accès des nouveaux inscrits au fondamental.

8.6.1.2. Dans le secondaire

Les données du RGPH 2013 montrent que l'enseignement secondaire est beaucoup moins développé que le fondamental. Le Taux Brut Scolarisation se situe lors du recensement à 31% soit une augmentation de 7 points entre le RGPH 2000 et le RGPH 2013. La croissance du TBS au secondaire est valable aussi pour les garçons que pour les filles. Le TBS des garçons a connu un accroissement de 8 points et celui des filles de 6 points. L'analyse du TBS secondaire montre un écart assez prononcé en faveur des garçons 31,1% contre 28,8%.

Tableau 8.10 : Taux Brut de Scolarisation au secondaire (en %)

Sexe	2000	2013
Masculin	27,3	33,1
Féminin	21,0	28,8
Ensemble	24,2	30,9

Source RGPH 2013

Comme au fondamental, au secondaire aussi les améliorations sont dues aux efforts des pouvoirs politiques en matière d'infrastructures, d'équipements et de recrutement de professeurs. L'écart de scolarisation entre les garçons et les filles peut s'expliquer par les facteurs socioculturels avec une persistance des mariages précoces. L'absence ou l'éloignement des structures éducatives poussent plus d'abandon chez les filles que chez les garçons.

8.6.1.3. Evolution du Taux Brut de Scolarisation selon le milieu de résidence

Le tableau 8.11 montre que l'évolution du TBS du fondamental selon le milieu de résidence est nettement plus importante dans le milieu urbain où il atteint 93% alors qu'en milieu rural et milieu nomade il se chiffre respectivement à 58% et 6%. Ces données du RGPH 2013 révèlent aussi que dans le milieu nomade, les enfants en âge de scolarisation ne sont presque pas à l'école (seulement 6%). Ce qui constitue un sérieux problème d'équité quand on doit offrir les mêmes chances d'insertion et d'épanouissement humain à tous les enfants mauritaniens. Notons également que l'écart constaté selon les milieux de résidence est valable aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Tableau 8.11 : Evolution du taux brut de scolarisation dans le fondamental (en %)

Sexe	1988			2000			2013		
	Urbain	Rural	Nomade	Urbain	Rural	Nomade	Urbain	Rural	Nomade
Masculin	80,7	30,2	3,4	98,5	56,3	9,1	90,7	56,2	6,3
Féminin	70	20,2	1,5	100,4	55,7	7,1	94,3	60,5	5,4
Ensemble	75,5	25,4	2,5	99,4	56	8,1	92,5	58,3	5,9

Source RGPH 2013

La comparaison des TBS dans les différents RGPH (1988, 2000 et 2013) en fonction des lieux résidence, permet de distinguer deux évolutions différentes selon les périodes. En effet, entre le RGPH 1988 et celui de 2000, le TBS a connu une croissance importante dans tous les milieux. L'accroissement est si significatif qu'il a quadruplé dans le milieu nomade en passant de 2,5% à 8,1% et doublé en milieu rural en passant de 25,4% à 56%. En milieu urbain, la croissance est aussi considérable car le TBS qui est passé de 75,5% à 99,4%.

Les données du RGPH 2000 et du RGPH 2013 révèlent une baisse du Taux Brut de Scolarisation dans le milieu urbain (99,4% à 92,5%) et nomade (8,1% à 5,9%). Par contre, en milieu rural, le TBS a progressé de deux points dans la même période, 56,2% à 58,3%.

Toutes ces données montrent que la présence des infrastructures adaptées ajoutées à la proximité des services de gestion de l'éducation favorise l'accroissement de la scolarisation dans le milieu urbain. Le déficit ou l'absence des structures scolaires adéquates expliquent les résultats de scolarisation dans le rural et nomade. Les conditions économiques et les facteurs socioculturels ont certainement une incidence dans la scolarisation dans les différents milieux.

L'orientation particulière accordée à la scolarisation des filles dans toutes les stratégies du gouvernement (CSLP, PNDSE) explique l'écart en leur faveur enregistré par les différents indicateurs de scolarisation.

Dans le secondaire aussi le taux Brut de Scolarisation évolue différemment selon les milieux de résidence. De manière beaucoup plus accentuée qu'au fondamental, le milieu urbain accueille plus d'enfants et évolue plus rapidement que dans les autres milieux. Les établissements secondaires situés en milieu urbain ont 5 fois plus d'élèves et le TBS se situe à 54,9% alors qu'en milieu rural il se chiffre à 10,2% et est insignifiant en milieu nomade, 0,7%.

Comme attendu, le taux brut de scolarisation dans le secondaire varie très significativement selon le milieu de résidence et ce, quelque soit le sexe. Les établissements scolaires attirent 6 fois plus d'élèves en milieu urbain, où le taux est de 53,7%, qu'en milieu rural (tableau 8.12). Cet enseignement ne concerne que 0,7% des enfants en milieu nomade.

Tableau 8.12 : Evolution du Taux de scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence

Sexe	2000				2013			
	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble
Masculin	52,2	10,1	1,1	27,3	54,9	12,3	1,0	33,1
Féminin	43,6	6,1	0,3	21,0	52,4	8,3	0,4	28,8
Ensemble	48,0	8,0	0,7	24,2	53,7	10,2	0,7	30,9

Source RGPH 2013

Au secondaire, les disparités entre genre sont plus marquées qu'au fondamental. La parité est loin d'être atteinte dans cet ordre d'enseignement et les écarts sont largement en faveur des garçons surtout dans le milieu rural et nomade, 54,9% contre 52,4% en urbain, 12,3% contre 8,3% dans le rural et 1% contre 0,4% en milieu nomade.

La comparaison avec les données du RGPH 2000 montrent que dans les différents milieux, le Taux Brut de scolarisation a connu une croissance.

L'offre scolaire (infrastructures, équipements, personnels) est plus importante et généralement de qualité dans le milieu urbain, ce qui encourage la continuité scolaire pour les sortants du

fondamental. La politique des collèges de proximité a certes fait son effet matérialisé par la croissance des effectifs des élèves du rural mais les contraintes de la carte scolaire empêchent l'extension de ces collèges dans le milieu nomade privant ainsi la continuité scolaire aux enfants issus des milieux nomades. A ce déficit de structures scolaires, s'ajoute les conditions économiques et sociales des populations habitant le milieu rural et nomade.

8.6.1.4. Evaluation du Taux Brut de Scolarisation selon la wilaya

Les données du tableau 8.13 permettent de distinguer deux groupes de wilayas. Les wilayas dont le taux Brut de Scolarisation est supérieur à la moyenne nationale qui est de 72,4%. Ce groupe est constitué de huit (8) wilayas : pour le Tiris Zemmour (105,7%), l'Adrar (107,5%) et Nouadhibou (105,0%), le taux de scolarisation est supérieur à 100%. Le reste de ce groupe est constitué par les wilayas du Brakna, Trarza, Tagant, Nouakchott et Inchiri.

Tableau 8.13. : Taux brut de scolarisation selon la wilaya dans le fondamental

Wilaya	2000			2013		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total
Hodh El Charghi	56,2	54,9	55,5	45,2	46,9	46,0
Hodh El Gharbi	45,1	55	59,9	49,0	60,6	54,8
Assaba	50,1	51,1	50,6	52,0	55,6	53,8
Gorgol	51,8	47	49,5	58,7	62,7	60,7
Brakna	64,8	65,5	65,1	74,4	83,7	79,0
Trarza	70,7	73,5	72	76,5	82,9	79,7
Adrar	98,1	98,4	98,2	107,0	106,0	106,5
D. Nouadhibou	107,8	110	108,9	104,4	104,9	104,7
Tagant	77,2	76,5	76,6	88,1	89,8	88,9
Guidimakha	45,2	37,6	41,6	55,9	56,1	56,0
Tiris Zemmour	111,1	111,8	111,5	109,8	106	108,0
Inchiri	79,6	76,7	78,2	97,2	99,2	98,2
Nouakchott	101,7	102,2	102	95,4	98,1	96,7
Ensemble	68	68,8	68,4	70,5	74,4	72,4

Sources RGPH 2000, RGPH 2013

Le deuxième groupe est constitué des wilayas avec des TBS inférieurs à la moyenne nationale : le Hodh El Chargui enregistre le taux de scolarisation le plus faible avec 46,0%, suivi de l'Assaba 53,4%, du Hodh El Gharbi 54,8%, le Guidimagha 56,0% et le Gorgol avec 60,7%.

La comparaison des données du RGPH 2000 et du RGPH 2013 montre que dans certaines wilayas le TBS a enregistré une croissance importante. C'est ainsi que dans le Guidimagha, le Gorgol, le Brakna, le Tagant, en Assaba où la scolarisation était faible, les efforts des pouvoirs politiques appuyés par les partenaires tels l'UNICEF, le FNUAP et le PAM pour ne

citer que ceux-là, ont permis d'encourager la scolarisation. Plusieurs interventions notamment dans les cantines, la formation des enseignants, l'amélioration de l'environnement scolaire (latrines, écoles vertes), soutien aux APE, AGR, ont contribué à la forte scolarisation que connaissent actuellement ces wilayas. Entre 2000 et 2013, le TBS au fondamental est passé au Guidimagha de 41,6% à 56,0%, au Gorgol de 49,5% à 60,7%, au Brakna de 65,1% à 79,0%, au Tagant de 76,6% à 88,9%. Dans la même période, d'autres wilayas telles que les deux hodhs ont perdu quelques points sur le TBS. Dans presque toutes les wilayas, au fondamental, le TBS des filles est supérieur à celui des garçons.

L'évolution du TBS selon les wilayas dans l'enseignement secondaire montre selon le tableau 8.14, que six (6) wilayas enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale qui est de 30,3%. L'analyse croisée avec les données du fondamental révèle que ces wilayas font partie de celles qui ont obtenu des TBS élevés au fondamental et englobent la majorité des établissements secondaires du pays. Le Tiris Zemmour (64,6%) et Nouakchott (59,9%) enregistrent des TBS élevés dans le secondaire. Ces wilayas sont suivies par Nouadhibou 53,3%, l'Adrar 38,4%, l'Inchiri 35,8% et le Trarza 32,4%.

Tableau 8.14 : Taux brut de scolarisation selon la wilaya dans le secondaire

Wilaya	2000			2013		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Hodh El Charghi	8,5	5,7	7,1	8,9	7,4	8,1
Hodh El Gharbi	11,1	9,2	10,1	15,4	15,7	15,6
Assaba	12,2	8,1	10,1	13,8	11,7	12,7
Gorgol	11,6	6,7	9,1	19,9	15,0	17,4
Brakna	27	21,1	24	25,5	22,1	23,7
Trarza	27	21,1	24	34,5	30,3	32,4
Adrar	40,9	30,8	35,9	42,4	34,5	38,4
D. Nouadhibou	46,5	38,3	42,5	53,9	52,6	53,3
Tagant	22	15,8	18,9	26,8	19,6	23,0
Guidimakha	8,7	4,3	6,6	14,7	7,8	11,2
Tiris Zemmour	57,0	43,4	50,3	69,5	59,5	64,6
Inchiri	34,2	36,5	35,1	35,7	35,9	35,8
Nouakchott	56,6	48,1	52,4	60,9	58,9	59,9
Ensemble	27,3	21,0	24,2	32,4	28,3	30,3

Source *RGPH 2000 et RGPH 2013*

Les wilayas du Hodh El Chargui, Guidimagha, Assaba, Hodh El Gharbi et le Gorgol, brillent par la faiblesse de leur TBS qui est parfois trois fois voire quatre fois inférieurs à la moyenne nationale. Au Hodh El Chargui, le TBS est de 8,1%, au Guidimagha 11,2%, Assaba 12,7%, Hodh El Gharbi 15,6% et au Gorgol 17,4%. Ces wilayas sont celles qui avaient enregistré des TBS très faibles au fondamental.

La comparaison avec les données du RGPH 2000 confirme la croissance du TBS dans toutes les wilayas et certaines avec un écart de progression très intéressant. C'est le cas des wilayas du Tiris Zemmour (plus 16 points), Nouadhibou (12 points). Les wilayas du Gorgol et du Guidimagha n'ont augmenté respectivement que de 7 points et 5 points mais leur TBS a été multiplié par deux (2). Le Gorgol va donc de 9,4% à 17,4%, le Guidimagha de 6,6% à 11,2%. Comme signalé dans le fondamental, ces wilayas font partie de celles qui ont bénéficié d'appui consistant des pouvoirs publics et des partenaires pour encourager la scolarisation et inciter la rétention dans le système éducatif.

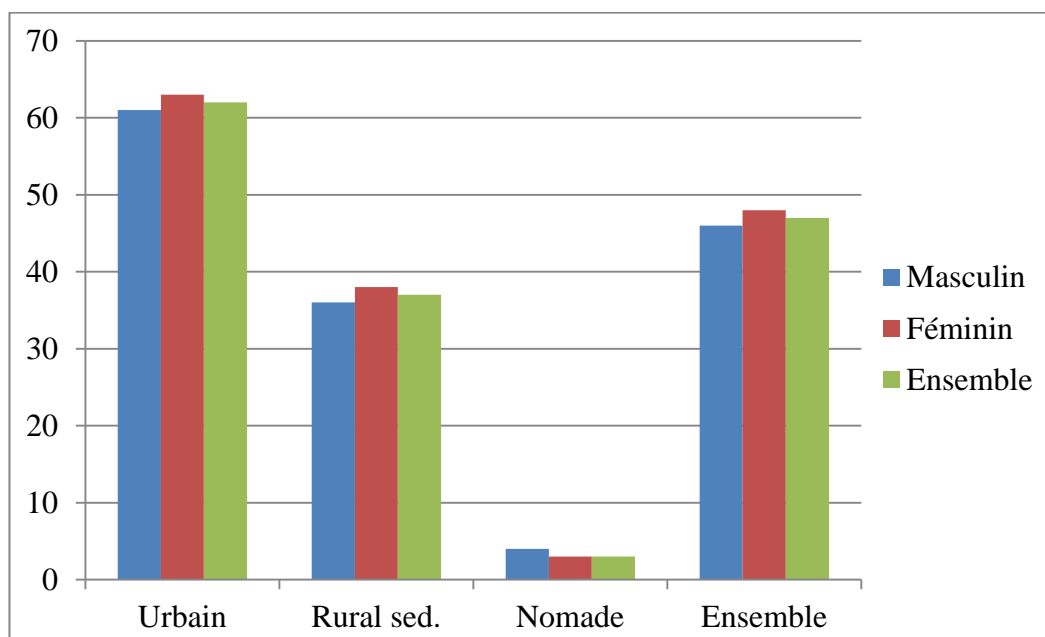
Dans cet ordre d'enseignement, et dans toutes les wilayas, les écarts dans les indicateurs sont en faveur des garçons. Si la parité est atteinte dans le fondamental, le secondaire reste encore l'apanage des garçons.

8.6.2. Taux Net de Scolarisation (TNS)

8.6.2.1. Dans le fondamental

Le Taux Net de Scolarisation va nous permettre de raffiner notre analyse en nous intéressant uniquement aux effectifs en âge légal de scolarisation et présents effectivement dans les établissements scolaires du cycle concerné.

Figure 8.3 : Taux Net de Scolarisation selon le milieu de résidence



Source RGPH 2013

Les données du RGPH 2013 montrent que malgré le nombre d'inscrits dans les écoles mauritaniennes, une bonne proportion de ces effectifs n'ont pas l'âge légal requis pour le cycle en question c'est-à-dire le fondamental.

Les informations recueillies lors du recensement en tenant compte des critères adéquats d'âge légal et de présence effective dans le cycle ont permis donc de calculer le Taux Net de scolarisation du fondamental. C'est ainsi que l'analyse des résultats du RGPH 2013 donne un Taux Net de scolarisation dans le fondamental de 47,2%.

Selon les données du tableau 8.15, ce taux a progressé depuis les derniers recensements en passant de 22,8% dans le RGPH 1988 à 43,5% dans le RGPH 2000 avant de se situer à 47,2% dans le RGPH 2013.

Comme pour le taux brut, les écarts entre filles et garçons ne sont pas très marqués et à partir du RGPH 2013, ils sont faveur des filles. Ce qui prouve encore l'efficacité des mesures en faveur de la scolarisation des filles mises en œuvre depuis une décennie.

Tableau 8.15 : Taux net de Scolarisation dans le fondamental

Sexe	1988				2000				2013			
	Urbain	Rural	Nomade	Ens	Urbain	Rural	Nomade	Ens	Urbain	Rural	Nomade	Ens
Masculin	40,7	15,4	1,4	25	65,3	35,3	5,5	43,8	60,5	35,7	3,5	46,1
Féminin	35,4	10,9	0,8	20,5	64,9	34	3,8	43,2	63,1	38,0	3,0	48,4
Ensemble	38,1	13,1	1,1	22,8	65,1	34,6	4,7	43,5	61,9	36,8	3,3	47,2

Source RGPH 2013

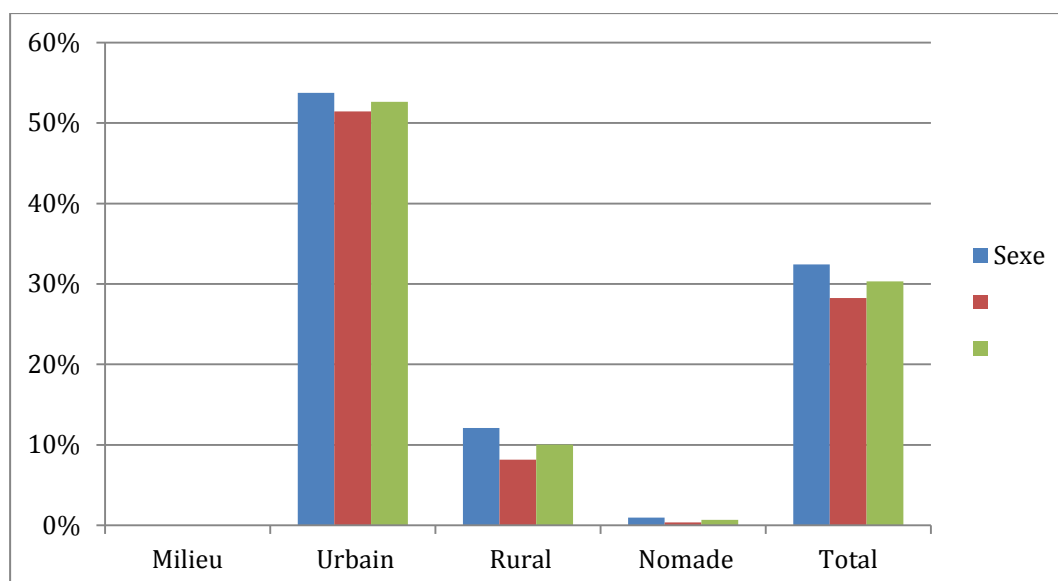
Les disparités selon le milieu de résidence observées dans le TBS sont aussi valables dans le Taux Net de Scolarisation au fondamental. Le milieu urbain enregistre des taux nets très élevés qui doublent parfois ceux du milieu rural. Le milieu nomade comme pour le TBS enregistre des taux très faibles, 3%. Ces écarts constatés sont valables pour les filles et les garçons.

Notons que l'indice d'efficacité du système scolaire mesuré ici par le rapport entre le taux brut (72) et le taux net (47) est au-dessus de 1,5.

8.6.2.2. Dans le secondaire

Comme pour le TBS, le Taux Net de Scolarisation dans le secondaire est généralement très faible. Il se chiffre selon les données de la figure 8.4 à 30,3%. Ce taux a beaucoup évolué entre le RGPH 2000 et le RGPH 2013 en passant de 15,6% à 30,3%.

Figure 8.4 : Taux Net de Scolarisation au secondaire



Source RGPH 2013

Cet accroissement est observé dans tous les milieux de résidence. Le tableau 8.16 montre que le milieu urbain enregistre les taux les plus élevés, contrairement au milieu rural et nomade. En effet, dans le milieu urbain, le TNS peut atteindre 52,6% alors qu'en milieu rural et nomade il est respectivement de 10,0% et 0,7%.

La quantité et la qualité de l'offre scolaire font que la scolarisation est beaucoup développée dans les centres urbains que les autres milieux de résidence. Le milieu rural et nomade traîne avec des faibles taux net de scolarisation. Le faible taux net de scolarisation au secondaire doit encourager les pouvoirs publics à maintenir et à renforcer leurs actions en faveur de la scolarisation surtout dans le rural et le nomade.

Tableau 8.16 : Taux Net de Scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence

Sexe	2000				2013			
	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble
Masculin	33,9	6,5	5,5	17,7	53,5	12,1	1,0	32,4
Féminin	28,1	3,9	3,8	13,5	51,4	8,2	0,4	28,3
Ensemble	31,1	5,2	4,7	15,6	52,6	10,0	0,7	30,3

Source RGPH 2013

Dans les deux ordres d'enseignement, les taux nets de scolarisation sont encore faibles et les efforts consentis doivent être renforcés pour atteindre les objectifs de la scolarisation universelle et des Objectifs du Millénaire de Développement.

8.6.2.3. Evaluation du Taux Net de Scolarisation selon la wilaya au fondamental

Le tableau 8.17 montre que sept wilayas ont des taux plus élevés que la moyenne nationale. Les wilayas du Tiris Zemmour (75,0%), Nouadhibou (73,5%) et l'Adrar (70,6%) occupent les premières places du classement. Par contre, le Hodh El Gharbi (33,7%), l'Assaba (33,0%), le Gorgol (39,2%), le Hodh El Charghi (29,0%) et le Guidimagha (35,6%) se distinguent par des faibles taux.

Tableau 8.17 : Taux Net de Scolarisation au fondamental selon la wilaya

Wilaya	2000			2013		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total
Hodh Charghi	35,5	32,6	34,1	28,9	29,1	29,0
Hodh Gharbi	27,5	29,5	28,4	31,0	36,4	33,7
Assaba	30,6	30	30,3	32,0	34,1	33
Gorgol	32,3	30,8	31,5	37,6	40,8	39,2
Brakna	41,6	42	41,8	47,8	53,1	50,4
Trarza	43,6	43,3	43,5	48,9	52,5	50,7
Adrar	63,7	60,6	62,3	70,5	70,7	70,6
Dakhlett Nouadhibou	72,8	73,4	73,1	72,8	74,3	73,5
Tagant	48,8	47	47,9	58,5	58,7	58,6
Guidimakha	29,1	26,3	27,8	35,0	36,2	35,6
11 Tirs Zemmour	79,9	77,8	78,9	75,6	74,3	75,0
Inchiri	50,8	46,8	48,7	63,2	67,6	65,4
Nouakchott	68,5	67,2	67,8	64,6	66,6	65,6
Total	43,8	43,2	43,5	46,1	48,4	47,2

Sources RGPH 2000, RGPH 2013

La comparaison des données du RGPH 2000 et celles du RGPH 2013 (tableau 8.17) permet de distinguer deux groupes de wilayas. Des wilayas avec des taux nets de scolarisation en croissance constituées par l'Inchiri, Nouadhibou, Adrar, Trarza. Le groupe des wilayas avec des taux nets en baisse : Hodh El Gharbi, Assaba et Gorgol.

8.6.2.4. Evaluation du Taux Net de Scolarisation selon la wilaya au secondaire

Le tableau 8.18 montre que le TBS et le TNS sont très proches et les taux demeurent encore faibles dans cet ordre d'enseignement. Les progressions selon les RGPH sont très importantes pour toutes les wilayas. Pour la majorité de ces wilayas, le TNS a doublé entre 2000 et 2013. C'est le cas par exemple des deux Hodhs, de l'Assaba, du Guidimagha et du Trarza, etc. Le TNS au Hodh El Charghi est passé de 4,7% à 8,1%, au Hodh El Gharbi de 6,4% à 15,6%, à l'Assaba de 6,4% à 12,7%, au Guidimagha de 5,8% à 11,2%, et au Trarza de 17,3 à 32,4%

Les disparités entre genre sont peu marquées mais les garçons demeurent favorisés dans cet ordre d'enseignement.

Tableau 8.18 : Taux Net de Scolarisation au secondaire selon la wilaya

Wilaya	2000			2013		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total
Hodh Charghi	5,9	3,6	4,7	8,9	7,4	8,1
Hodh Gharbi	7,5	5,3	6,4	15,4	15,7	15,6
Assaba	8	4,9	6,4	13,8	11,7	12,7
Gorgol	7,3	4,4	5,9	19,9	15	17,4
Brakna	13,1	8,3	10,6	25,5	22,1	23,7
Trarza	17,3	13,5	15,4	34,5	30,3	32,4
Adrar	28,1	19,4	23,8	42,4	34,5	38,4
Dakhlett Nouadhibou	30,9	26,6	28,8	53,9	52,6	53,3
Tagant	14,4	9,4	11,9	26,8	19,6	23
Guidimakha	5,8	3,1	4,5	14,7	7,8	11,2
Tirs Zemmour	40,7	29,5	35,2	69,5	59,5	64,6
Inchiri	22,2	23,6	22,8	35,7	35,9	35,8
Nouakchott	36	30,8	33,4	60,9	58,9	59,9
Total	17,7	13,5	15,6	32,4	28,3	30,3

Sources RGPH 2000, RGPH 2013

8.7. Comparaison avec les statistiques du Ministère de l'Education nationale

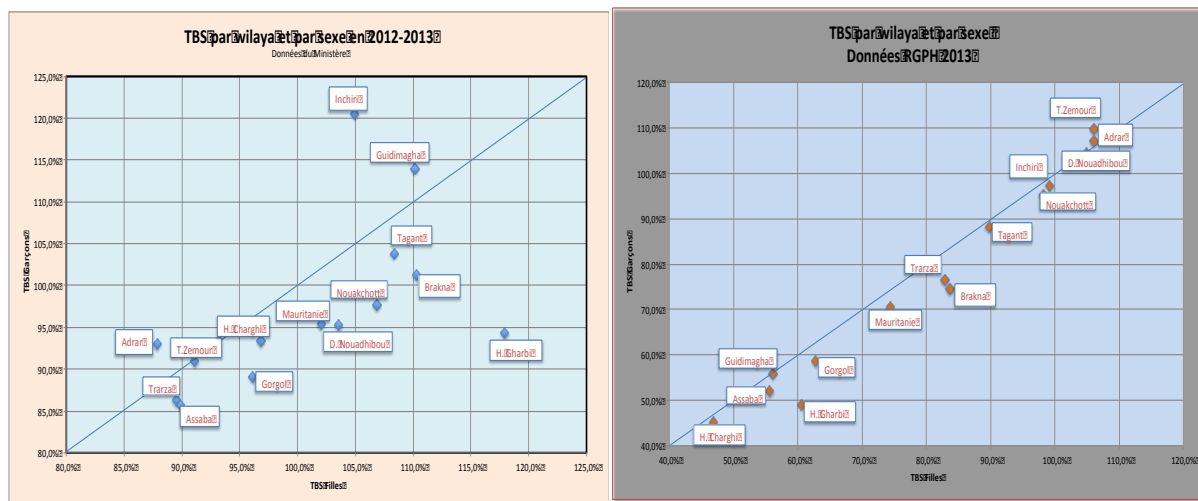
La mise en œuvre du PNDSE a permis aux départements en charge de l'éducation et de l'alphabétisation de faire de grandes réalisations en termes d'accès. Une partie importante de la population scolarisable a accédé à l'école. Le TBS du primaire a connu une progression régulière depuis quelques décennies grâce à l'amélioration de l'offre scolaire. Cette amélioration s'est faite par la construction de nouvelles salles de classe, de clôtures, de latrines, de bureaux de directeurs; la réhabilitation d'écoles et le recrutement d'enseignants.

Selon les données de la Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération du Ministère de l'Education Nationale, le TBS est passé de 88,4% à 99,7% au cours de la période allant de 2001 à 2013.

L'analyse des TBS selon le MEN montre une forte amélioration de la scolarisation des filles qui actuellement dépassent les garçons dans les effectifs du fondamental. La moyenne nationale des filles est supérieure à celle des garçons.

Cette moyenne nationale cache des disparités de genre et de région qui se caractérisent par un coefficient de variation du TBS stable autour de 10,5% ces trois dernières années.

Figure 8.5 : Comparaison des TBS en fonction des sources de données



La droite de parité ci-dessus permet d’analyser la scolarisation par genre et par wilaya. L’analyse par Wilaya montre que six wilayas, à savoir le Hodh Chargui, l’Assaba, le Gorgol, le Brakna, le Trarza, l’Adrar et le Tiris Zemmour, ont un TBS inférieur à la moyenne nationale matérialisée par le point MAURITANIE en 2012-2013. Ces résultats s’expliquent par les efforts déployés par les départements en charge de l’éducation et leurs partenaires en faveur de la scolarisation des filles depuis une décennie.

Durant cette décennie, le TBS des filles s’est maintenu à une valeur supérieure à celle des garçons. En 2011/12, le TBS des filles est de 103,8% contre 96,5% pour les garçons ; l’indice de parité (rapport entre le TBS filles et TBS garçons) est resté ainsi à 1 et se situe à 1,08 en 2011-2012.

Cet indicateur montre que l’effort de scolarisation a plus profité aux filles qu’aux garçons. En effet, les pouvoirs publics appuyés par les différents intervenants dans l’éducation, notamment l’UNICEF, le PAM et le FNUAP, ont accordé une orientation particulière à la scolarisation des filles. Parmi les actions concrètes qui ont été réalisées dans cette dernière décennie, on peut citer d’énormes moyens pour améliorer les conditions d’enseignement dans les régions les plus touchées par la faible scolarisation et particulièrement celle des filles.

D’importances campagnes de sensibilisation des populations ont été menées en collaboration avec les Associations des Parents d’élèves (APE). Parmi ces mesures, on note aussi les vastes campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles, l’amélioration des cantines scolaires, la formation des enseignants, l’organisation des cours de renforcement des niveaux des élèves issus des milieux défavorisés, la construction de latrines et l’aménagement des espaces verts dans les écoles. Les APE ont été formées et des AGR ont été créées au profit des familles pour libérer leurs enfants, etc.

Les évolutions constatées en matière de scolarisation en général et de celle des filles en particulier doivent sensibiliser les pouvoirs publics et leurs partenaires à maintenir et à

renforcer leurs efforts dans la mobilisation des moyens nécessaires au développement de l'éducation, vecteur de tout développement d'une nation.

La comparaison entre les données du département en charge de l'éducation, c'est-à-dire le Ministère d'Etat à l'Education Nationale, à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche scientifique à celui du RGPH 2013, relève quelques écarts. Par exemple pour le TBS, selon les données de l'annuaire statistique du Ministère d'Etat à l'Education Nationale, à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique, il est estimé à 98,7% en 2012/2013, et pour le RGPH 2013, ce TBS se situe à 72,4%. L'écart entre les deux sources (26 points) pourrait s'expliquer par la nature et le moment de la collecte. Alors que l'une est déclarative, l'autre est basée sur les registres des élèves et s'effectue en général au mois de décembre de l'année scolaire en cours.

Conclusion

Au terme de cette étude relative au système éducatif mauritanien, on se rend compte que des progrès importants ont été accomplis dans cette dernière décennie et ceci, malgré les insuffisances constatées. Les données des deux derniers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (2000-2013) illustrent bien ces écarts positifs.

Les différents points développés ont essayé de poser un certain nombre de questionnement sur le système éducatif en élargissant autant que faire se peut les analyses à des comparaisons avec les données des autres recensements et celles produites par les Ministères en charge des questions de l'éducation.

Une synthèse des principaux résultats est présentée ici en guise de conclusion.

Au niveau de l'alphabétisation : plus du tiers (1/3) de la population mauritanienne souffre encore de l'analphabétisme. Le taux d'analphabétisme reste faible avec 36%. Les disparités réelles existent au niveau du genre, wilaya, milieu de résidence et même au niveau de la structure par âge. L'analphabétisme concerne plus les personnes âgées, les femmes et les nomades. En effet, 63% de la population âgée de plus de 75 ans sont analphabètes contre seulement 31,8% pour les populations âgées de moins de 25 ans. Dans la tranche d'âge 10 ans et plus, 66,2% de la population nomade et 51,6% de la population rurale sont analphabètes contre 21,2% dans le milieu urbain. Les wilayas du Guidimagha et du Gorgol enregistrent les taux d'analphabétisme les plus élevés avec respectivement 64,8% et 58,8% alors que l'Inchiri enregistre 10,9%, le Tiris Zemmour 12,5% et Nouakchott 17,1%.

Au niveau de l'instruction : Même si d'importants progrès ont été accomplis, la Mauritanie est encore loin d'une instruction généralisée de sa population. En effet, 31,1% de la population reste sans instruction contre 40,3% en 2000 et près du quart déclare n'avoir reçu aucune éducation formelle (19,9% enseignement coranique, 3,9% les mahadras et 0,7% les programmes d'alphabétisation). Le taux d'instruction au primaire s'est amélioré dans la dernière décennie en passant de 22,3% en 2000 à 27,9% en 2013 soit un gain décennal de 5

points contre 3 points pour le secondaire général (collège et lycée) et seulement 1 point pour le niveau supérieur. La progression du taux d'instruction des femmes au primaire a été remarquable passant de 21,6% à 28,2% entre 2000 et 2013 soit un bonus de 7 points.

Au niveau de la scolarisation : Malgré l'adoption de la loi rendant obligatoire l'enseignement fondamental pour tout enfant mauritanien âgé de 6 à 14 ans, près du tiers des enfants mauritaniens âgés de 6 à 14 ans ne fréquentent pas l'école selon le RGPH 2013. Au primaire, le taux brut de scolarisation est passé de 68,4% en 2000 à 72,4% en 2013.

Dans le fondamental la parité entre genre est atteinte et l'écart est même en faveur des filles alors qu'au secondaire les garçons sont encore majoritaires dans les effectifs scolaires.

Recommandations

Au terme de cette étude, force est de reconnaître que les efforts déployés par les pouvoirs publics et les partenaires au développement en faveur de la lutte contre l'analphabétisme et de l'éducation ont eu un impact positif sur les indicateurs liés à ce secteur. La mise en œuvre des différents programmes sectoriels en cours a contribué à l'amélioration de l'alphabétisation et à la scolarisation d'une manière générale.

Pour poursuivre les efforts consentis et obtenir des résultats plus significatifs nous formulons les recommandations suivantes :

- ✓ Renforcer l'alphabétisation des adultes par l'intensification de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la lutte contre l'analphabétisme à travers des programmes spécifiques ciblés. La mise en œuvre du Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers (PALAM) adopté par le Gouvernement, depuis bientôt deux années, notamment son volet alphabétisation fonctionnelle pourrait réduire considérablement l'analphabétisme dans les milieux rural et nomade.
- ✓ Impliquer de façon suffisante et effective les bénéficiaires et les Organisations de la Société Civile (OSC) par la mise en œuvre de tous les programmes d'alphabétisation en direction des populations rurales et nomades.
- ✓ Renforcer les stratégies en faveur de la scolarisation des enfants issus du milieu rural par l'amélioration de l'offre scolaire. Les données du Ministère de l'Education Nationale, révèlent que 12% des enfants en âge de scolarisation ne sont pas à l'école faute d'infrastructures adaptées. Ces enfants hors cadre scolaire sont surtout dans le milieu rural et nomade.
- ✓ Elaborer une politique de regroupement des écoles pour assurer une continuité scolaire à tous les enfants inscrits à l'école. Le nombre d'écoles incomplètes ne favorise pas la scolarisation des enfants du milieu rural qui parfois quittent l'école faute de pouvoir continuer leur scolarisation sur place. Le problème principal pour les enfants en milieu rural

est de ne pas avoir d'école à proximité de leur lieu de résidence et d'être issus de familles pour lesquelles les frais engendrés par l'école sont trop importants à assumer.

- ✓ Renforcer les campagnes de sensibilisation des parents d'élèves pour encourager la scolarisation de leurs enfants car malgré la loi rendant obligatoire la scolarisation des enfants âgés de 6ans, certains parents sont réticents à mettre leurs enfants à l'école.
- ✓ Renforcer les programmes en faveur de la scolarisation des filles surtout en milieux rural et nomade par l'amélioration des conditions d'enseignement, notamment la construction des latrines, l'attribution des bourses aux filles issues des familles déshéritées et organisation des cours de renforcement ou de rattrapage pour les filles en classe d'examen.
- ✓ Créer des centres de formation technique et professionnelle dans les chefs-lieux des grandes communes pour absorber les cohortes des enfants qui quittent très tôt l'école pour leur éviter de retomber dans l'analphabétisme et aussi pour leur assurer l'insertion dans la vie active.

Bibliographie

MAED (2000) : Rapport du RGPH 2000

MAED (2001) : Cadre Stratégique de la lutte contre la Pauvreté (CSLP), Nouakchott

MAED (2001) : Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE I), Nouakchott

MAED (2010) Enquête sur l'alphabétisation en 2010, Nouakchott

MAED (2011) : Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE II), Nouakchott

MAED (2013) Rapport revue sectorielle (PNDSE) Novembre 2013, Nouakchott

MAED (2014) Rapport Revue Sectorielle, (PNDSE) Décembre 2014, Nouakchott

MEN (2010) Rapport d'Etat sur le Système Educatif National, RESEN, Ministère Enseignement Fondamental et Ministère Enseignement Secondaire et Supérieur, Nouakchott

MEN (2013) : Annuaire statistique, 2012-2013, Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération, Nouakchott

MEN (2014) : Annuaire statistique, 2013-2014, Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération, Nouakchott

ANNEXES

Tableau A.1. Répartition de la population masculine de 6 ans et plus selon la wilaya, le niveau d'instruction, RGPH2013

Niveau d'instruction	Wilaya													Total
	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	NDB	Tagant	Guidimagma	Tiris		NKT	
											Zemmour	Inchiri		
Aucun	60880	40380	41883	54668	32713	17183	4346	5244	8460	51284	2232	815	48144	368233
Coranique	42895	29812	29907	21081	26875	30173	4138	8598	5468	13076	3101	1705	61734	278564
Mahadra	12438	6173	4965	2149	4111	8368	683	3071	996	1742	742	331	20274	66043
Programme d'alphabétisation	435	244	291	654	582	337	64	269	183	834	63	21	2227	6202
Crèche/Maternelle	52	30	74	196	133	86	47	110	16	28	77	42	676	1567
Primaire	28233	19578	26536	29641	31388	28481	9784	22731	10298	21327	8560	3484	135289	375329
Collège	5139	3892	4807	6487	7627	8965	2993	8733	1987	4757	4180	1653	54300	115518
Lycée	2166	1997	2331	2905	3486	5102	1704	7730	1089	1613	3962	1335	44872	80293
Université	1184	1153	1177	1178	1746	3032	909	2612	577	780	1280	847	33930	50405
Lycée technique	99	32	36	107	265	123	47	496	13	48	624	61	1364	3314
Etablissement Professionnelle.	91	26	83	55	88	132	53	199	12	67	274	19	898	1995
supérieur technique	95	22	32	58	55	129	18	69	3	20	74	54	625	1255
supérieur Professionnelle.	110	15	11	42	32	39	27	45	13	18	23	22	439	836
NSP	1506	362	899	899	533	450	42	295	77	994	123	32	3542	9753
Total	155322	103717	113033	120119	109633	102598	24855	60202	29192	96588	25315	10421	408312	1359308

Tableau A.2. Répartition de la population féminine de 6 ans et plus selon la wilaya, le niveau d'instruction, RGPH2013

Niveau d'instruction	Wilaya													Total
	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlett Nouadhibou	Tagant	Guidimakha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott	
Aucun	81526	52942	60039	74973	50712	23809	5307	4820	12219	67561	2451	690	63601	500650
Coranique	44078	27368	33029	16005	26359	36813	4553	5907	5975	9124	2730	1580	63072	276594
Mahadra	10872	3983	2507	1240	2848	5821	689	1036	672	1011	410	104	10297	41490
Programme d'alphabétisation	1342	1213	1322	1462	1436	705	198	318	516	1038	135	61	3517	13261
Crèche/Maternelle	77	42	104	264	216	99	54	137	24	42	108	5	760	1934
Primaire	32595	27150	31853	32179	38097	34387	10564	19122	11738	20785	7905	2440	135060	403873
Collège	4111	4656	4655	5442	7278	8790	2662	5919	1714	2714	2958	760	46634	98293
Lycée	1388	2231	2185	1783	2856	4432	1784	4947	1113	801	2453	579	39030	65582
Université	275	297	274	253	396	979	164	706	146	130	233	102	14142	18096
Lycée technique	41	15	18	26	60	49	23	106	4	8	43	2	439	834
Etablissement Professionnelle.	41	19	46	17	17	58	26	44	8	30	39	0	523	869
supérieur technique	76	3	11	27	11	25	3	6	3	2	2	0	168	337
supérieur Professionnelle.	82	1	3	11	5	11	4	9	0	5	2	0	129	262
NSP	1652	331	1044	927	753	457	32	116	78	1281	44	13	1829	8556
Total	178156	120250	137090	134610	131043	116432	26064	43193	34210	104533	19513	6336	379201	1430631

Tableau A.3. Répartition et pourcentage de la population des principales villes selon le niveau d'instruction (les deux sexes)

Niveau instruction		Localité											
		Nema	Aïoun	Kiffa	Kaédi	Aleg	Boutilimit	Atar	Nouadhibou	Tidjikja	Sélibaby	Zoueirat	Akjoujt
Aucun niveau	Effectif	4413	4016	11231	12481	2316	1106	3072	11455	1813	7965	3953	993
	%	24,4	20,8	26,7	33,3	17,9	8,5	14,2	11,2	19,6	36,7	10,2	8,8
Coranique/Mahadra	Effectif	3573	3623	10724	6270	2877	4361	3121	17921	1079	2597	5754	2286
	%	19,8	18,7	25,5	16,7	22,2	33,3	14,5	17,6	11,7	12,0	14,8	20,3
Primaire	Effectif	5996	5630	12345	11671	4651	4195	8845	41243	3619	7108	14460	4349
	%	33,2	29,1	29,4	31,2	35,9	32,1	41,0	40,5	39,1	32,7	37,2	38,6
Secondaire général	Effectif	3409	5169	6511	5708	2808	2900	5638	26643	2377	3174	12164	3092
	%	18,9	26,7	15,5	15,2	21,7	22,2	26,1	26,1	25,7	14,6	31,3	27,4
Université	Effectif	371	785	753	661	244	470	735	3269	326	375	1363	459
	%	2,1	4,1	1,8	1,8	1,9	3,6	3,4	3,2	3,5	1,7	3,5	4,1
Secondaire Tech/prof	Effectif	66	37	148	92	18	17	112	835	12	85	969	36
	%	0,4	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,5	0,8	0,1	0,4	2,5	0,3
Sup tech/prof	Effectif	11	11	28	38	7	12	27	122	8	15	100	45
	%	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4
NSP	Effectif	237	60	258	527	24	17	19	402	10	411	144	15
	%	1,3	0,3	0,6	1,4	0,2	0,1	0,1	0,4	0,1	1,9	0,4	0,1
Total	Effectif	18076	19331	41998	37448	12945	13078	21569	101890	9244	21730	38907	11275
%		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A.4. Répartition de la population de 6 ans et plus dans le milieu urbain et le niveau d'instruction et le sexe, RGPH2013

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	14,8	21,8	18,3
Coranique	16,0	16,5	16,3
Mahadra	4,9	2,8	3,9
Programme d'alphabétisation	0,5	0,9	0,7
Crèche/Maternelle	0,2	0,2	0,2
Primaire	32,7	34,3	33,5
Collège	13,0	11,5	12,3
Lycée	10,0	8,7	9,3
Université	6,3	2,5	4,4
Lycée technique	0,4	0,1	0,3
Etablissement Professionnelle.	0,2	0,1	0,2
supérieur technique	0,1	0,0	0,1
supérieur Professionnelle.	0,1	0,0	0,1
NSP	0,8	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.5. Répartition de la population de 6 ans et plus dans le milieu rural, le niveau d'instruction et le sexe, RGPH2013

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	40,4	47,3	44,1
Coranique	24,2	21,0	22,5
Mahadra	5,0	3,1	4,0
Programme d'alphabétisation	0,4	1,0	0,7
Crèche /Maternelle	0,1	0,1	0,1
Primaire	22,8	23,2	23,0
Collège	3,8	2,7	3,2
Lycée	1,5	0,8	1,2
Université	0,9	0,2	0,5
Lycée technique	0,1	0,0	0,0
Etablissement Professionnelle.	0,0	0,0	0,0
supérieur technique	0,0	0,0	0,0
supérieur Professionnelle.	0,0	0,0	0,0
NSP	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.6. Répartition de la population de 6 ans et plus dans le milieu nomade, le niveau d'instruction et le sexe, RGPH2013

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun	41,2	43,2	42,1
Coranique	50,8	49,7	50,3
Mahadra	1,4	0,6	1,0
Programme d'alphabétisation	0,1	0,2	0,2
Crèche/Maternelle	0,0	0,0	0,0
Primaire	5,6	5,6	5,6
Collège	0,6	0,4	0,5
Lycée	0,2	0,2	0,2
Université	0,1	0,1	0,1
Lycée technique	0,0	0,0	0,0
Etablissement Professionnelle.	0,0	0,0	0,0
NSP	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7. Poids démographique des élèves et étudiants selon la wilaya, le milieu et le sexe, RGPH2013

Wilaya	Sexe	Milieu			Total	Milieu en proportion		
		Urbain	Rural	Nomade		Urbain	Rural	Nomade
Hodh Chargui	Masculin	30927	125108	7328	163362	18,9	76,6	4,5
	Féminin	35342	144466	6230	186038	19,0	77,7	3,3
	Total	66269	269574	13558	349400	19,0	77,2	3,9
Hodh El Gharbi	Masculin	17337	88274	3852	109462	15,8	80,6	3,5
	Féminin	20555	102094	3315	125963	16,3	81,1	2,6
	Total	37891	190367	7166	235425	16,1	80,9	3,0
Assaba	Masculin	32851	82568	3685	119104	27,6	69,3	3,1
	Féminin	40074	99805	3190	143069	28,0	69,8	2,2
	Total	72924	182374	6875	262173	27,8	69,6	2,6
Gorgol	Masculin	36718	88364	1607	126690	29,0	69,7	1,3
	Féminin	39535	100191	1293	141019	28,0	71,0	0,9
	Total	76254	188555	2900	267709	28,5	70,4	1,1
Brakna	Masculin	27886	84484	3522	115892	24,1	72,9	3,0
	Féminin	31283	102274	3418	136975	22,8	74,7	2,5
	Total	59169	186758	6940	252867	23,4	73,9	2,7
Trarza	Masculin	28180	75120	3945	107245	26,3	70,0	3,7
	Féminin	31205	86715	2971	120890	25,8	71,7	2,5
	Total	59385	161835	6915	228135	26,0	70,9	3,0
Adrar	Masculin	13322	10815	1738	25875	51,5	41,8	6,7
	Féminin	14218	11281	1560	27058	52,5	41,7	5,8
	Total	27540	22096	3298	52933	52,0	41,7	6,2
Dakhlett Nouadhibou	Masculin	59030	2990	0	62020	95,2	4,8	0,0
	Féminin	42909	1967	0	44876	95,6	4,4	0,0
	Total	101939	4957	0	106896	95,4	4,6	0,0
Tagant	Masculin	5216	23920	1491	30627	17,0	78,1	4,9
	Féminin	6392	27995	1306	35693	17,9	78,4	3,7
	Total	11608	51915	2797	66320	17,5	78,3	4,2
Guidimakha	Masculin	30115	72258	695	103068	29,2	70,1	0,7
	Féminin	33546	76566	551	110663	30,3	69,2	0,5
	Total	63661	148824	1246	213731	29,8	69,6	0,6
Tiris Zemmour	Masculin	24391	758	1012	26161	93,2	2,9	3,9
	Féminin	18860	693	812	20365	92,6	3,4	4,0
	Total	43251	1451	1824	46526	93,0	3,1	3,9
Inchiri	Masculin	6534	3737	512	10783	60,6	34,7	4,7
	Féminin	4741	1511	411	6663	71,2	22,7	6,2
	Total	11275	5248	923	17446	64,6	30,1	5,3
Nouakchott	Masculin	426568	0	0	426568	100,0	0,0	0,0
	Féminin	396547	0	0	396547	100,0	0,0	0,0
	Total	823115	0	0	823115	100,0	0,0	0,0
Total	Masculin	739074	658396	29387	1426857	51,8	46,1	2,1
	Féminin	715207	755556	25055	1495819	47,8	50,5	1,7
	Total	1454282	1413953	54442	2922677	49,8	48,4	1,9

Tableau A.8. Fréquentation (pourcentage) scolaire des enfants de 6 à 14 ans selon la wilaya, RGPH2013

Wilaya	Sexe	Fréquentation Scolaire		Total	Taux de fréquentation scolaire
		Oui	Non		
Hodh Chargui	Masculin	27651	23183	50834	54,4
	Féminin	26476	25679	52155	50,8
	Total	54127	48862	102989	52,6
Hodh El Gharbi	Masculin	22584	12625	35209	64,1
	Féminin	22789	13632	36421	62,6
	Total	45372	26258	71630	63,3
Assaba	Masculin	22352	17847	40199	55,6
	Féminin	21472	19253	40725	52,7
	Total	43824	37100	80925	54,2
Gorgol	Masculin	25463	17840	43304	58,8
	Féminin	23463	19770	43233	54,3
	Total	48927	37610	86537	56,5
Brakna	Masculin	28518	9423	37941	75,2
	Féminin	28198	10535	38733	72,8
	Total	56716	19958	76674	74,0
Trarza	Masculin	24904	6369	31272	79,6
	Féminin	23864	7252	31115	76,7
	Total	48767	13620	62388	78,2
Adrar	Masculin	5546	1339	6885	80,6
	Féminin	5351	1489	6840	78,2
	Total	10897	2828	13724	79,4
Dakhlett Nouadhibou	Masculin	10207	1855	12062	84,6
	Féminin	9997	1924	11921	83,9
	Total	20204	3779	23983	84,2
Tagant	Masculin	6872	2670	9542	72,0
	Féminin	6611	3087	9699	68,2
	Total	13483	5758	19241	70,1
Guidimakha	Masculin	18554	15060	33614	55,2
	Féminin	16690	16666	33356	50,0
	Total	35244	31726	66970	52,6
Tiris Zemmour	Masculin	4407	688	5095	86,5
	Féminin	4201	722	4923	85,3
	Total	8608	1410	10018	85,9
Inchiri	Masculin	1351	307	1658	81,5
	Féminin	1288	311	1599	80,6
	Total	2639	618	3257	81,0
Nouakchott	Masculin	83610	17325	100935	82,8
	Féminin	78716	18882	97599	80,7
	Total	162327	36207	198534	81,8
Total	Masculin	282019	126532	408550	69,0
	Féminin	269117	139201	408318	65,9
	Total	551135	265733	816869	67,5

Tableau 8.9. L'évolution du TBS, par wilaya et par sexe, entre 2001/02 et 2011/12

Wilaya/Année/Sexe	2001/02			2004/05			2007/08			2009/10			2010/11			2011/12		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
H Charghi	88,6	88,4	88,5	83,6	89,3	86,3	81,1	83,9	82,4	89,1	95,7	92,3	90,6	94,6	92,5	87,9	92,6	90,2
H.Gharbi	68	84,4	76	89,9	112,6	101	94,2	115,6	104,6	91,1	113,4	102	95,5	120,6	107,8	96,6	123,5	109,8
Assaba	86,4	86,6	86,5	94,1	95,6	94,8	88,5	93,1	90,8	91,7	97,5	94,5	90	94,5	92,2	90,4	92,5	91,4
Gorgol	74,5	69,6	72,1	83,1	82,2	82,7	91,2	95	93	86,3	87,8	87	89	92,3	90,6	93,5	96,8	95,1
Brakna	85,6	81,8	83,8	83,8	89,7	86,7	100,4	108,7	104,4	105	113,6	109,2	101,1	109,8	105,4	99,2	109,6	104,3
Trarza	85,9	84,5	85,2	93,1	95,9	94,5	82,8	87,1	84,9	90,4	91,7	91	84	87,2	85,6	89	92,1	90,5
Adrar	118,6	118,3	118,4	110,8	109,7	110,3	87,7	85,9	86,8	97,5	94,7	96,1	92,1	89,1	90,6	95,5	89,5	92,6
Nouadhibou	130,3	121,9	126,2	118,6	127,8	123	97	98,8	97,9	106,4	115,7	110,8	89,3	97,8	93,4	106,2	113,5	109,7
Tagant	104,5	104,7	104,6	116	118	117	97,9	100,4	99,1	120,2	118,4	119,3	115,5	113,3	114,2	115,5	112,7	114,1
Guidimakha	71,6	69,2	70,5	83	82,9	83	111,4	107	109,3	114,1	114,3	114,2	118,3	117,9	118,1	121,1	120,1	120,6
T. Zemmour	118,4	115,8	117,1	108	104,9	106,5	92,3	92,3	92,3	91	92,2	91,6	88,9	91,4	90,1	90,2	91,6	90,9
Inchiri	110,2	109,8	110	101	96,2	98,6	78,9	86,4	82,6	112,5	108,2	110,3	103	99,8	101,4	109,4	117,6	113,5
Nouakchott	99,9	105,3	102,6	100,1	109	104,5	95,1	102,9	98,9	99,4	108,6	103,8	89,7	100,4	94,8	96	107	101,3
Total	87,8	89	88,4	92,3	98	95,1	92,6	98,4	95,4	97	103,5	100,2	93,5	100,7	97	96,5	103,8	100
Ecart type	19,7	18,1	18,7	12,8	13,9	12,9	9,9	8,8	8,8	11	10,9	10,4	10,7	11,2	10,2	10,6	12,4	10,8
C-variation (%)	22,5	20,4	21,2	13,9	14,2	13,5	10,1	9,5	9,2	11,4	10,5	10,3	11,4	11,1	10,5	11,0	12,0	10,8

Source : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

Tableau A.10. Comparaison des TBS au primaire

Wilaya	TBS données MEN 2012/13			TBS/RGPH 2013		
	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>	<i>Total</i>
Hodh charghi	96,8	93,4	95,1	46,9	45,2	46,0
Hodh Gharbi	117,9	94,3	105,9	60,6	49,0	54,8
Assaba	89,9	85,8	87,8	55,6	52,0	53,8
Gorgol	96,1	89,1	92,5	62,7	58,7	60,7
Brakna	110,3	101,2	105,6	83,7	74,4	79,0
Trarza	89,5	86,3	87,8	82,9	76,5	79,7
Adrar	87,9	93,0	90,5	106,0	107,0	106,5
D. Nouadhibou	103,6	95,2	99,2	104,9	104,4	104,7
Tagant	108,4	103,8	106,0	89,8	88,1	88,9
Guidimakha	110,2	114,0	112,1	56,1	55,8	56,0
Tirs Zemmour	91,1	91,0	91,0	106,0	109,8	108,0
Inchiri	104,9	120,5	112,8	99,2	97,2	98,2
Nouakchott	106,9	97,7	102,2	98,1	95,4	96,7
Total	102,1	95,4	98,7	74,4	70,5	72,4

Tableau A.11. Comparaison des TBS au secondaire MEN/RGPH

Wilaya	TBS /Annuaire Statistiques MEN 2012/2013			TBS/RGPH 2013		
	TBS Garçons	TBS Filles	TBS G+F	Masculin	Féminin	Total
Hodh Charghi	10,6	10,2	10,4	9,1	7,6	8,3
Hodh Gharbi	15,9	17,7	16,8	15,7	15,8	15,8
Assaba	15,9	11,5	13,8	14,0	11,9	12,9
Gorgol	19,8	16,3	18,1	20,1	15,3	17,6
Brakna	20	19	19,5	25,8	22,4	24,0
Trarza	26,9	23,8	25,4	35,1	30,8	32,9
Adrar	32,3	24,2	28,3	42,9	35,1	39,0
D. Nouadhibou	42,4	40,4	41,5	55,1	53,5	54,3
Tagant	23,9	18,7	21,3	27,3	20,0	23,5
Guidimakha	16,7	7,3	12,1	15,0	7,9	11,4
Tirs Zemmour	54,8	46,4	50,7	70,3	60,7	65,7
Inchiri	46,1	37	41,3	36,5	36,8	36,6
Nouakchott	62,3	70,4	66,2	62,3	60,2	61,3
Total	30	28,9	29,5	33,1	28,8	30,9

Sources MEN RGPH 2013